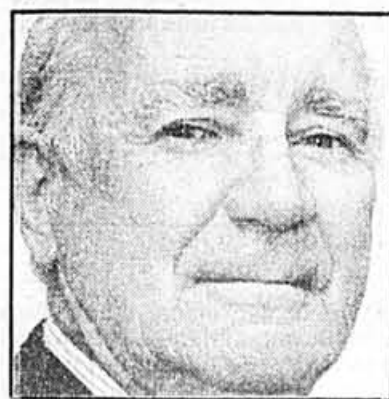


## Aujourd'hui



### B3 GÉRARD PELLETIER

Après une absence de 22 ans, Gérard Pelletier revient à *La Presse* avec une chronique que notre journal publiera tous les mercredis.

### B1 LIBRE-ÉCHANGE

Tout accord de libre-échange conclu avec les États-Unis pourrait être abrogé, à un an de préavis, par l'une ou l'autre des deux parties.

### S1 EXPOS

Partis de Montréal à deux matches de la tête il y a six jours, les Expos reviennent de Pittsburgh à trois parties de la première position.

## Sommaire

|                             |                                 |
|-----------------------------|---------------------------------|
| Annonces classées           | E4, E11 à E15, F1 à F8, G1 à G4 |
| Arts et spectacles          |                                 |
| informations.....           | cahier C                        |
| horaires.....               | G6                              |
| Bandes dessinées.....       | F2                              |
| Carrières et pro.....       | B4 à B8                         |
| Décès, etc.....             | G5                              |
| Économie.....               | E1 à E10                        |
| Editorial.....              | B2                              |
| Êtes-vous observateur? ..   | E11                             |
| Feuilleton.....             | E13                             |
| Horoscope.....              | E12                             |
| Le monde.....               | D6, D7                          |
| Météo.....                  | A2                              |
| Mots croisés.....           | F7                              |
| «Mot mystère».....          | F3                              |
| Quoi faire aujourd'hui..... | G6                              |
| Television.....             | C1, C2                          |
| Tribune libre.....          | B3                              |
| Vivre aujourd'hui           |                                 |
| Alim. / Consomm. ..         | D1 à D5                         |

|                      |    |
|----------------------|----|
| TABLOÏD SPORTS       |    |
| Mots croisés.....    | 14 |
| Rejean Tremblay..... | 5  |
| Tom Lapointe.....    | 6  |
| Yves Letourneau..... | 9  |



## Libre-échange: Washington veut inclure l'industrie de l'automobile

MAURICE JANNARD  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

Le premier ministre Mulroney a confirmé hier devant le Parlement que les États-Unis avaient demandé à discuter du dossier de l'industrie de l'automobile dans les négociations sur le libre-échange.

Du même souffle, le premier ministre a voulu mettre fin aux inquiétudes des partis d'opposition en déclarant que cela ne signifiait pas pour autant que le pacte de l'automobile soit sur la table des négociations.

Au delà de cette querelle de mots, il s'agit d'un fait nouveau dans le dossier des négociations commerciales, fait nouveau qui a été révélé pour la première fois par le premier ministre de l'Ontario, David Peterson, lundi soir après la rencontre entre les premiers ministres.

C'est vendredi dernier que les Américains ont fait savoir au négociateur canadien, Simon Reisman, qu'il déposerait prochainement un document sur l'industrie de l'automobile.

nement un document sur l'industrie de l'automobile.

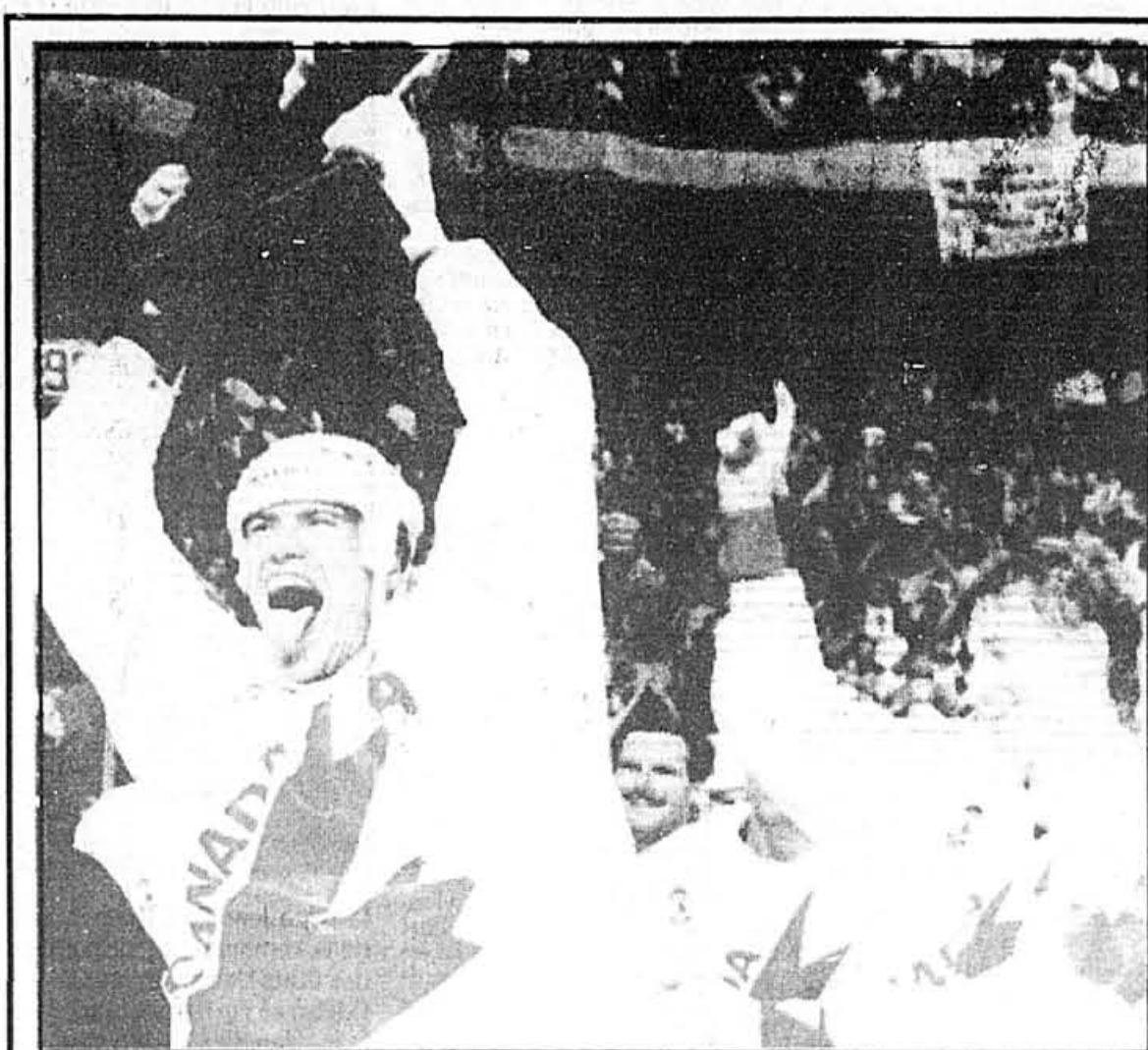
Cette question préoccupe au plus haut point les Ontariens et M. Mulroney en est fort conscient. Il a dit aux Communes, hier, que cette province avait profité largement du libre-échange dans l'automobile et qu'il était temps maintenant de faire profiter les autres régions des mêmes avantages, dans d'autres secteurs industriels.

«Le taux de chômage en Ontario est présentement établi à 5,8 pour cent et c'est ce genre de prospérité que nous voulons faire partager aux autres régions», a dit Brian Mulroney.

Celui-ci a indiqué que le Canada n'avait pas encore reçu le projet américain sur les produits de l'automobile. «Si les propositions américaines ont pour effet d'accroître les investissements et les emplois au Canada, alors nous les étudierons attentivement».

Un haut-fonctionnaire du ministère du Commerce international a affirmé hier qu'Ottawa ne

VOIR AUTOMOBILE EN A 2



## Le Canada remporte la série

Il a fallu attendre à une minute et vingt-six secondes de la fin de la troisième période du match entre le Canada et l'URSS pour que Mario Lemieux rompe l'égalité de 5 à 5 et procure la victoire à son équipe. Le Canada est donc le grand gagnant de la série.

TELEPHOTO REUTER

## Kelleher confirme que Boivin était un informateur

Toutefois, la CSN n'a pas fait l'objet d'une enquête de la part du SCRS

d'après CP  
OTTAWA

Le syndicaliste Marc Boivin a agi en qualité d'informateur pour le compte du Service canadien du renseignement de sécurité, mais il n'a jamais fait partie du personnel régulier de cette agence, et la Confédération des syndicats nationaux n'a jamais fait l'objet d'une enquête de la part du Service.

C'est ce qu'a affirmé hier le Solliciteur général, James Kelleher, qui était interpellé aux Communes par Sven Robinson, critique juridique du Nouveau parti démocratique.

«M. Boivin a admis lui-même qu'il avait agi comme informateur», a précisé M. Kelleher.

Boivin, permanent de la CSN pendant 14 ans, a révélé, lors d'une audience judiciaire tenue en juin dernier, qu'il avait avisé la Sûreté du Québec de complot qu'aurait ourdi la centrale pour placer des bombes dans plusieurs hôtels appartenant à Raymond Malenfant, il y a quelques mois. Il a depuis reconnu sa culpabilité sous des accusations de conspiration, mais ses rapports avec le SCRS n'avaient jamais été éclaircis.

Des représentants syndicaux ont prétendu que Boivin avait déjà agi comme informateur pour le service de sécurité de la GRC, et qu'il avait été transféré au SCRS lorsque la sécurité avait été confiée à cette agence civile, en 1984.

Un procureur de la Couronne avait souligné la semaine dernière que les détails de

la rémunération touchée par Boivin en qualité d'informateur ne pouvaient être rendus publics en raison des objections du SCRS.

«La législation établissant le SCRS n'habilite pas ce dernier à faire enquête sur une centrale syndicale», a précisé hier le solliciteur général, Ghislaine Delorme, porte-parole du ministre, a expliqué par la suite que celui-ci avait voulu dire que le service de sécurité n'avait pas le pouvoir de considérer un syndicat comme un groupement suspect et de surveiller ses membres pour la simple raison qu'ils appartenaient à ce groupement.

Toutefois, le SCRS est habilité à faire enquête sur des membres d'un syndicat, s'ils sont considérés comme susceptibles de re-

présenter une menace pour la sécurité publique.

Cette distinction est analogue à celle qu'avait faite la GRC lorsqu'elle avait été accusée d'avoir enfreint la loi lors de son intervention contre le mouvement séparatiste québécois, dans les années 1970. La Gendarmerie, appuyée par les ministres libéraux d'alors, avait fait valoir que le Parti québécois ne pouvait faire l'objet d'une enquête en tant que groupement, mais que cette restriction ne valait pas pour ses membres pris individuellement.

Ce point de vue a néanmoins été rejeté par M. Robinson: «Marc Boivin travaillait en fait comme informateur rémunéré par le SCRS au sein du mouvement syndical».

VOIR BOIVIN EN A 2



MM. Reagan et Chevardnadze ont signé un accord sur la prévention des risques accidentels de guerre nucléaire.

TELEPHOTO AP

## Optimisme après la rencontre entre Reagan et Chevardnadze

AP, AFP, Reuter et UPI  
WASHINGTON

Les entretiens du président Ronald Reagan et des autres responsables américains avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevard-

nadze, ont pris un «bon départ», a annoncé hier le secrétaire d'État George Shultz.

Le président Reagan et le chef de la diplomatie soviétique ont également affirmé qu'un nouveau sommet soviéto-américain était «nécessaire» et qu'il devait être

couronné par la signature d'un traité sur l'élimination des missiles intermédiaires (INF). Et les deux parties ont fait état hier de progrès dans leurs négociations.

Le climat d'optimisme avait été illustré peu auparavant par la si-

VOIR OPTIMISME EN A 2

## Ozone: les pays en viennent à une entente

ANDRÉ NOËL

Des diplomates de plus de 40 pays ont conclu hier à Montréal un accord visant à réduire de moitié les gaz industriels qui détruisent le bouclier d'ozone dans la stratosphère.

«Pour la première fois de l'histoire, on a un accord global où le monde entier décide de réduire la production d'une matière nocive à l'environnement avec des mesures très précises», a dit le président de la conférence sur l'ozone, Winfried Lang.

«L'accord démontre que les pays peuvent mettre de côté leurs différents points de vue pour atteindre un but commun: la préservation de la vie sur la terre», a déclaré le ministre canadien de l'Environnement, Tom McMillan.

Le maire de Montréal, Jean Doré, qui a reçu les diplomates en début de soirée à l'hôtel de ville, s'est dit très fier que le traité soit signé ici.

«Le nom de Montréal restera associé à un premier geste collectif de l'humanité contre une menace planétaire», a-t-il déclaré, après avoir porté un toast au succès de la conférence.

L'accord doit recevoir une

approbation finale en plénière aujourd'hui, au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale, rue Sherbrooke. Pour entrer en vigueur, il devra ensuite être ratifié par les pays qui consomment les deux tiers des chlorofluorocarbones (CFC).

Les CFC — des gaz utilisés dans les réfrigérateurs, les systèmes d'air conditionné, les mousses synthétiques, les solvants et les aérosols — détruisent la couche d'ozone, qui filtre 90 p. cent des rayons ultraviolets.

En trop grande quantité, les radiations solaires provoquent des cancers de la peau, endommagent la vue et le système immunitaire des animaux et des êtres humains, diminuent la croissance des céréales et attaquent le plancton dans les océans.

Les CFC contribuent aussi au réchauffement de la planète, un phénomène récent connu sous l'expression d'«effet de serre».

L'accord, qui a été conclu après deux jours de négociations intensives sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'environnement, prévoit:

■ Un gel de la production

VOIR OZONE EN A 2

JE VOYAGE COMME JE VEUX AVEC NOUVELLES FRONTIÈRES

# Nouvelles Frontières

# FLORIDE 199\$

800 EST. DE MAISONNEUVE (ANGLE ST-HUBERT) (MÉTRO BERRI) 288-4800

VOL ALLER-RETOUR - TAXE EN SUS  
PÉRIODE 141 QUÉBEC

# 12 000 jeunes vivent une heure de happening avec Jean-Paul II

**JULES BÉLIVEAU**  
envoyé spécial de La Presse  
LOS ANGELES

■ Grâce à un « pont spatial » via satellite jeté entre leurs villes, 12 000 jeunes de 15 à 25 ans de Los Angeles (Californie), Denver (Colorado), Portland (Oregon) et St. Louis (Missouri) ont vécu hier un happening avec Jean-Paul II.

La fête a commencé lorsque le pape s'est amené sur la scène de l'amphithéâtre de la Universal, à Los Angeles, et qu'il a lancé tant aux jeunes présents devant lui qu'à ceux que l'on pouvait voir sur les écrans de télévision géants : « Je vous salue au nom de Jésus-Christ ! ».

Il a fallu que le pape invite les jeunes à réciter avec lui le Notre-Père pour rétablir le calme dans les quatre salles.

C'est dans une ambiance relativement paisible que les jeunes

ont écouté le discours papal sur « l'espérance et le mystère de la vocation ». Mais les applaudissements et les cris devaient reprendre de plus belle lorsque, après avoir délaissé ses feuilles, le pape a annoncé que le temps était venu d'entendre les questions de quelques jeunes.

C'est un étudiant de St. Louis qui, le premier, a interrogé Jean-Paul II : « Saint Père, qu'est-ce qui vous a motivé à venir aux États-Unis à ce moment-ci ? ».

Avec un sourire moqueur, le pape a répondu : « Peut-être que cela veut dire que je n'aurais pas dû venir ? ». Et il a expliqué, non sans avoir permis aux jeunes d'exprimer avec tout le vacarme voulu qu'il n'en était rien : « Je suis venu premièrement parce que j'ai été invité par mes frères évêques. Mais il y a une autre raison : le Christ n'a pas toujours été invité à aller ici ou là. Mais il y est allé ! C'était sa mission. Et c'est aussi la mienne. »

Le pape s'est montré à la fois ému et tout à fait satisfait lorsque, après chaque question, les jeunes lui ont présenté, en guise de cadeau, diverses promesses : celle de prier et d'agir pour l'Eglise, et celle de porter assistance et de rendre visite aux personnes pauvres, aux malades et aux prisonniers.

**Un cadeau exceptionnel**  
Mais le cadeau qui semble avoir ému le plus Jean-Paul II est

la chanson que lui a offerte, dans l'assistance de Los Angeles, un jeune homme amputé des deux bras qui s'accompagnait à la guitare avec ses pieds. Pour remercier le chanteur, le pape — qui est tout de même âgé de 67 ans — n'a pas hésité à se laisser tomber au bas de sa tribune afin d'aller l'embrasser. Puis, reprenant le micro, il s'est adressé à lui en prenant tous ses auditeurs à témoin : « Tony, vous êtes réellement un jeune homme courageux. Je vous

souhaite de continuer d'être un modèle d'espérance pour tous les autres ! ».

Dans son discours aux jeunes, le pape a affirmé que la personne humaine ne peut vivre sans espoir et qu'il n'existe d'espérance que dans la foi en Dieu. Et il a souligné que l'athéisme est « un des plus grands problèmes de notre temps ».

**Droit à l'information**  
Plus tard au cours de la journée d'hiver, Jean-Paul II s'est adressé à environ 1 600 dirigeants du monde des communications, qui incluent autant les médias d'information que le cinéma et la production musicale.

« Votre travail, a dit le pape à cet autre auditoire, peut être une force mise au service du plus grand bien ou du plus grand mal. Vous-mêmes connaissez bien les dangers aussi bien que les splendides occasions qui s'offrent à vous. Les fruits de votre travail peuvent être des oeuvres d'une grande beauté, des oeuvres qui révèlent ce qu'il y a de noble et d'exaltant dans l'humanité et qui prouvent ce qu'il y a de juste, de bien et de vrai. Les communications peuvent, par ailleurs, encourager et cultiver ce qu'il y a de déviant chez les gens : la déshumanisation du sexe par la pornographie ; la hantise de la possession par le matérialisme et l'esprit de consommation ou l'individualisme irresponsable ; la colère et la vengeance par la violence et l'injustice. Tous les instruments de culture populaire que vous représentez peuvent édifier ou détruire, élever ou avilir. »

Le pape a souligné que l'Eglise appuie le droit à l'information : ce droit, a-t-il dit, exige que ce qui est communiqué soit conforme à la vérité et que, dans les limites de la justice et de la charité, l'information transmise soit complète. Et il a ajouté que les communicateurs ne doivent pas seulement informer : ils doivent aussi, afin

d'établir un véritable dialogue avec le public, savoir écouter.

Peu après l'arrivée de Jean-Paul II à Los Angeles, un événement non prévu au programme est survenu à l'intérieur de la cathédrale St. Vibiane : le pape venait de terminer son discours lorsqu'une femme, dans l'assistance, a crié d'une voix forte : « Je vous bénis, Saint Père ! ». Ayant demandé à l'archevêque de Los Angeles, Mgr Roger Mahony, de lui traduire cette intervention, Jean-Paul II a lancé à son tour : « Merci pour cette bénédiction ! ».

## Le lancement d'Ariane est une réussite

d'après AFP  
KOUROU

■ Le 19<sup>e</sup> lancement d'une fusée européenne Ariane a été un succès : la fusée a mis sur orbite, aujourd'hui à 3 h 07 heure de Paris deux satellites de télécommunications, l'un européen et l'autre australien, ont indiqué les responsables du lancement au Centre spatial de Kourou, en Guyane française. La fusée avait été lancée à 2 h 45.

Ce succès efface l'échec de la tentative précédente, le 31 mai 1986. Un défaut de la séquence d'allumage du moteur à oxygène et hydrogène liquides du troisième étage de la fusée avait provoqué l'échec du précédent tir d'Ariane.

Le compte à rebours pour le lancement de la fusée européenne avait été interrompu à 0 h 55 heure de Paris, soit six minutes avant l'heure initialement prévue de lancement en raison d'un incident technique mineur, et avait finalement repris à 2 h 39.

## Les Amérindiens de Fort Simpson attendent le pape dans l'espoir

**PIERRE APRIL**  
de La Presse Canadienne  
OTTAWA

■ L'évêque du diocèse de Mackenzie-Fort Smith, Mgr Denis Croteau, l'hôte du Pape Jean Paul II, dimanche prochain à Fort Simpson, est convaincu que « les gens de son pays » ne sont pas particulièrement intéressés par le message politique que les chefs autochtones d'ailleurs au Canada se préparent à transmettre à leur illustre visiteur.

Participant à la plénière de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), hier, Mgr Croteau a expliqué, au cours d'une entrevue à La Presse Canadienne, que les Dénés et Inuits n'étaient pas obsédés par cet aspect politique cultivé par les leaders autochtones depuis la visite ratée du Pape à l'automne 1984.

« Il ne faut pas perdre de vue, a dit le pasteur, que ce sont des gens simples, religieux, qui ne se laisseront pas distraire par les énoncés que le pape fera sur leur autonomie, leur indépendance ; ce qu'il souhaitait avant tout, c'est la possibilité de vivre une expérience religieuse intense. »

Cet évêque, à qui il faut reconnaître une connaissance profonde des mentalités dans ce coin de pays, n'a cependant pas nié que l'occasion était belle pour les leaders autochtones de faire passer un message. « Même si au cours de cette deuxième visite, a-t-il indiqué, les chefs amérindiens ont décidé d'éviter ou d'atténuer la polémique, il est évident qu'on ne pourra pas éviter un tel débat. »

Au cours de la visite de 1984, alors que le brouillard avait empêché Jean Paul II de se rendre à Fort Simpson, les leaders des peuples autochtones avaient profité de toutes les tribunes pour sensibiliser le Saint-Père à leurs problèmes. « Il y a tous ces chefs, a précisé Mgr Croteau, qui veulent se servir de cette tribune internationale qui leur est offerte pour sensibiliser le monde à leurs préoccupations. »

Par contre, pendant les quatre heures que le Saint-Père passera à Fort Simpson, dimanche, il aura le temps de donner son opinion sur les droits des autochtones. « Dans son premier message, a souligné l'évêque, le pape va sûrement insister sur le fait que les peuples amérindiens ont un droit inaliénable à l'existence, à un pays, à leurs terres, leur culture et leurs langues. »

De leur côté, les leaders des différents peuples autochtones vont insister auprès du pape pour qu'il appuie la principale revendication que les gouvernements de « l'homme blanc » tardent à reconnaître : le droit de gérer leurs propres affaires.

« C'est tout à fait normal qu'ils le fassent », s'est empressé d'ajouter Mgr Croteau.

Il va sans dire que les gens de ce vaste territoire au Nord-Ouest du pays sont très anxieux de recevoir leur visiteur. « Le pape avait créé une grande espoir en disant je reviendrai, a dit Mgr Croteau, et c'est depuis ce temps-là qu'ils espèrent. »

Plus de 5 000 personnes viendront de tous les coins à Fort Simpson. Comme toujours, ils seront réservés, parce que cette attitude est fortement imprégnée dans leurs habitudes de vie. « Ce sont des gens qui ne manifestent pas facilement leurs émotions, a précisé Mgr Croteau, mais je puis vous assurer qu'ils sont très heureux de voir que le Saint-Père a respecté sa parole. »

Le pape a été minutieusement préparé par les dirigeants de l'Eglise catholique du Canada. Il a par ailleurs été visité très souvent par les leaders autochtones à Rome depuis son voyage raté de 1984. « On lui a donné des idées, a confié Mgr Croteau, et il les travaillera lui-même pour donner une forme à son discours. »

Citant un éditorial paru dans un journal de son coin de pays, Mgr Croteau a mentionné l'importance de faire preuve de prudence dans le message politique. « Les conditions de vie faites aux gens du Nord, même souvent difficiles, a-t-il dit, ne ressemblent pas à celles faites aux indigènes du Brésil ou d'Amérique du sud. »

« Les circonstances historiques, a-t-il indiqué, doivent être analysées. Ici, le gouvernement, par ses bourses d'étude et subventions au développement culturel, fournit souvent les moyens et la fierté nécessaires aux autochtones pour qu'ils poursuivent cette lutte pour leur reconnaissance, et ce n'est évidemment pas le cas ailleurs. »

Dans son homélie, au cours de la célébration de l'Eucharistie, dimanche, le pape parlera de retour à la foi à ces peuples autochtones du Nord qui ont reçu chaleureusement des missionnaires depuis 1847.

« Les missions du Nord, a ajouté Mgr Croteau, ont été extrêmement pénibles sur le plan physique pour les missionnaires ; mais sur le plan spirituel, le travail a été passablement facile parce que nous avons été reçus à bras ouverts. »

À Fort Simpson, le pape sera comblé de cadeaux. Le plus significatif, selon l'évêque de Mackenzie-Fort Smith, est une peinture d'une valeur de \$1 500 exécutée par une artiste autochtone représentant un missionnaire derrière un traîneau à chiens et qui est accueilli par un Inuit près de son igloo.

Tous les souvenirs, préparés par cette communauté chrétienne et qui devaient lui être remis lors de sa première visite ont été précieusement gardés. Ils lui seront remis cette fois-ci. « Si Dieu le veut et le ciel le permet », a conclu Mgr Croteau.



PHOTOLASER ASSOCIATED PRESS

Le pape Jean-Paul II a reçu un accueil enthousiaste, hier de la part de la communauté catholique de Los Angeles, la plus importante des États-Unis avec ses 2,5 millions de membres. Plus de 300 000 fidèles et curieux se sont massés sur son passage dans les rues de la métropole californienne. On le voit ici en compagnie de l'archevêque Roger Mahony (à l'arrière, à gauche).

## SUITE DE LA UNE

### AUTOMOBILE

Libre-échange : Washington veut inclure l'industrie de l'automobile

Le débat au Parlement fédéral fait suite à la réunion de lundi soir entre le premier ministre Mulroney et ses homologues des provinces. Hier, les partis d'opposition ont exigé du chef conservateur qu'il précise sa position dans ce dossier.

Le chef libéral, John Turner, a accusé le gouvernement d'avoir déjà trop cédé aux Américains dans plusieurs dossiers importants, dont le programme national de l'énergie, FIRA, le bois d'oeuvre et la potasse.

Pour sa part, le leader néo-démocrate, Ed Broadbent, a mis au défi M. Mulroney de dévoiler publiquement une seule concession faite par Washington dans les discussions sur le libre-échange. Le chef du NPd a fait valoir que le Canada avait déjà accepté plusieurs compromis, notamment dans l'industrie des pâtes et papiers et dans les produits de l'acier.

Le chef libéral, John Turner, a accusé le gouvernement d'avoir déjà trop cédé aux Américains dans plusieurs dossiers importants, dont le programme national de l'énergie, FIRA, le bois d'oeuvre et la potasse.

Pour sa part, le leader néo-démocrate, Ed Broadbent, a mis au défi M. Mulroney de dévoiler publiquement une seule concession faite par Washington dans les discussions sur le libre-échange. Le chef du NPd a fait valoir que le Canada avait déjà accepté plusieurs compromis, notamment dans l'industrie des pâtes et papiers et dans les produits de l'acier.

### OZONE

Ozone : les pays en viennent à une entente

des CFC et des halons — un autre gaz nocif pour l'ozone et utilisé dans les extincteurs — d'ici le 1er janvier 1990.

■ Une réduction de la production des CFC de 50 p. cent d'ici 1999.

■ Un délai de 10 ans pour l'entrée en vigueur des mesures dans les pays en voie de développement, ce qui leur permettra de consommer 0,3 kilo par habitant.

La signature de l'accord de principe a pris plusieurs observateurs par surprise, en fin d'après-midi hier. Un peu plus tôt, M. Lang avait évoqué la possibilité d'un échec.

Les conflits semblaient insurmontables entre les États-Unis et la Communauté économique européenne (CEE) autour du contrôle du marché des CFC, qui représente une valeur d'un milliard de dollars par an.

Les Européens voulaient que la CEE soit considérée comme une seule entité afin de pouvoir atteindre une réduction commune de la production des CFC. Les États-Unis demandaient que chaque pays ait à réduire de moitié sa production.

On ne connaissait pas la nature des compromis, hier soir, mais le chef de la délégation américaine et directeur de l'Environmental Protection Agency, Lee Thomas, a déclaré à La Presse qu'il était satisfait.

« Dans son ensemble, c'est un très bon accord qui offre une solution mondiale à un problème mondial, a-t-il dit. Les États-Unis sont très contents. »

Le ministre québécois de l'Environnement, Clifford Lincoln, a dit de son côté que l'accord devrait servir de modèle pour une entente sur les précipitations acides. Plus de 70 p. cent des précipitations acides qui tombent au Canada sont attribuables aux émanations de bioxyde de soufre aux États-Unis.

« Il est un peu ironique de voir que les États-Unis, qui étaient très en faveur d'un accord sur la protection de l'ozone doté d'un calendrier et de mesures précises, ne fassent pas le parallèle avec le dossier des pluies acides, a-t-il dit. Au Québec, nous voyons un parallèle très réel. On va certainement rappeler la leçon aux Américains. »

M. Lang, président de la conférence, a par ailleurs déclaré que l'accord sur l'ozone n'est qu'une première étape, et qu'il n'est pas suffisant.

Il faudrait en effet réduire les émanations de CFC de 85 p. cent — et non de 50 p. cent — pour stabiliser la couche d'ozone. Les diplomates ont décidé de tenir d'autres réunions. Quant aux compagnies, elles se sont lancées dans une course pour trouver le plus rapidement possible des substituts économiques aux CFC.

### BOIVIN

Kelleher confirme que Boivin était un informateur

québécois », a-t-il soutenu, « ce qui nous ramène à l'époque des abus commis par le service de sécurité de la GRC... Ils ne comprennent pas la distinction qui existe entre subversion et dissension. »

Le député néo-démocrate a déclaré plus tard aux journalistes qu'il était ridicule pour M. Kelleher de dire « nous ne visons pas les syndicats, mais il se trouve que nous avons un agent rémunéré qui travaillait au sein d'une fédération syndicale ».

Le SCRS a déjà été sévèrement critiqué par le Comité de surveillance du renseignement de sécurité « pour avoir hérité de l'incapacité de la GRC de distinguer entre dissension légale et subversion. »

M. Kelleher a chargé récemment une commission de trois membres dirigée par Gordon Osboldeston, ancien président du Conseil privé, d'examiner les méthodes utilisées par l'agence pour surveiller divers groupements.

### OPTIMISME

Optimisme après la rencontre entre Reagan et Chevardnadze

gnature, par MM. Shultz et Chevardnadze, d'un accord sur la prévention des risques accidentels de guerre nucléaire. Moscou n'a pas caché sa satisfaction, en y voyant « un pas significatif sur la voie de l'élaboration de la confiance » entre les superpuissances et « la preuve que des ententes pour la paix sont possibles. »

Dans un rapide discours prononcé juste avant la signature de l'accord, dont le principe avait été arrêté en mai dernier, le prési-

dent Reagan a affirmé : « J'attends avec impatience le jour où le secrétaire général Gorbatchev, et moi-même pourrions signer des accords encore plus historiques. »

Après une série d'entretiens à la Maison-Blanche, le secrétaire d'Etat a précisé que le ministre soviétique avait remis à M. Reagan une lettre de M. Mikhaïl Gorbatchev. Selon M. Chevardnadze, elle ne contient pas de date pour un nouveau sommet mais, a-t-il ajouté, un tel sommet est « nécessaire » et « il y a quelques bonnes choses dans cette lettre. »

M. Shultz s'est borné à dire que les Américains étaient en train d'étudier ce message qui était une « bonne lettre informative » et qu'il ne leur appartenait pas d'en révéler la teneur.

À propos d'un nouveau sommet avant la fin de l'année, M. Shultz a déclaré que les deux pays « avaient à peu près le même sentiment » et qu'un sommet devrait avoir « quelques résultats significatifs ». M. Chevardnadze a quant à lui réaffirmé que cela dépendrait « des résultats » de ses entretiens.

En soirée, M. Chevardnadze a déclaré que les Soviétiques et les Américains avaient maintenant « une meilleure compréhension des positions réciproques » sur les missiles intermédiaires, mais qu'il restait encore « beaucoup de questions à régler. »

De façon générale, le ministre soviétique s'est dit « aussi optimiste qu'hier » (avant le début des entretiens), mais « pas plus. »

Toute la seconde moitié de la première journée d'entretiens avec le secrétaire d'Etat a été consacrée à la recherche d'un accord pour la suppression des missiles à portée intermédiaire (INF). Le ministre soviétique, qui a précisé que les chefs de délégation avaient laissé la place aux experts pour poursuivre le travail, a ajouté qu'il y avait « un désir » d'aboutir, mais que ce n'était « pas suffisant. »

Selon M. Shultz, les deux pays ont parlé « substance », évoquant tous les problèmes qui les intéressent, notamment les droits de l'homme, question qui sera étudiée par un groupe de travail américano-soviétique pendant la visite. « Le ton général des discussions a été direct et constructif », a-t-il dit.

Le secrétaire d'Etat a déclaré que les deux pays avaient eu à deux ou trois semaines à Moscou discuté de la possibilité d'aborder d'une façon plus systématique les questions liées aux droits de l'homme. Il faisait apparemment allusion au problème de l'émigration. « Nous avons fait quelques progrès à ce sujet (...), a-t-il dit. Il est possible que nous fassions d'autres progrès. Je me sens assez encouragé. »

À propos du problème des Pershing 1-A, ces missiles ouest-allemands dont l'ogive nucléaire est contrôlée par les Américains, M. Shultz a répété qu'ils ne faisaient pas partie de la négociation et que l'offre du chancelier Helmut Kohl de les démanteler en cas d'accord sur les missiles intermédiaires répondait directement à cette question.

L'accord sur la prévention des risques accidentels de guerre nucléaire signé hier prévoit la création à Washington et à Moscou de deux centres qui permettront de renforcer la confiance entre

les deux super-puissances et d'échanger rapidement des informations.

C'est le premier canal de communication directe ainsi créé depuis l'établissement en 1963 du « téléphone rouge » qui permet aux numéros un des deux pays de communiquer directement rapidement et qui a été modernisé en 1986.

L'idée de ces centres avait été lancée par le sénateur démocrate Sam Nunn, spécialiste des problèmes de désarmement, et le sénateur républicain John Warner.

Leur projet était cependant plus ambitieux, puisqu'il évoquait la possibilité que les équipes de chaque centre soient composées de personnel civil et militaire des deux pays qui étudieraient ensemble les moyens de faire face à une crise nucléaire.

Ils auraient également pu servir en cas d'accident grave comme un tir accidentel de missile, ou si une organisation terroriste tentait un jour un chantage à l'arme nucléaire. Le sénateur Nunn a déclaré hier qu'il espérait que le rôle des centres pourrait, à l'usage, être élargi.

L'accord prévoit surtout dans une première phase la création d'une structure d'échanges par satellite d'informations sur la mise en oeuvre et les respect des traités signés.

Ces centres pourront ainsi servir aux deux parties à la notification d'essais de missiles balistiques ou de test nucléaires, ou à donner des indications sur la destruction des missiles nucléaires prévus par les traités que les deux pays négocient actuellement.



## Où donner son sang

■ La Presse et la Croix-Rouge vous rappellent que seulement 5 p. cent des Québécois donnent régulièrement de leur sang. Cet été, joignez les rangs de ceux qui sauvent une vie, car les besoins de sang demeurent les mêmes qu'en tout autre temps de l'année :

■ à Montréal, Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 10 h à 18 h.

■ à Saint-Jean-sur-Richelieu, organisé par le Club Optimiste, au cégep de Saint-Jean, 30, boul. du Séminaire, de 10 h 30 à 20 h 30.

■ à Sainte-Anne-de-Bellevue, au Centre du Centenaire du Campus du Collège Macdonald, 2111, chemin Bord-du-Lac, de 10 h à 15 h 30.

■ à Dollard-des-Ormeaux, caserne des pompiers, 10, chemin Sunnydale, de 14 h 30 à 20 h 30.

### LA MÉTÉO

| Québec           |      |      | États-Unis     |      |      |
|------------------|------|------|----------------|------|------|
|                  | Min. | Max. |                | Min. | Max. |
| Abitibi          | 7    | 17   | Ciel variable  | 21   | 33   |
| Outaouais        | 8    | 20   | Ciel variable  | 17   | 20   |
| Laurentides      | 6    | 18   | Ciel variable  | 14   | 26   |
| Cantons de l'Est | 8    | 20   | Ciel variable  | 8    | 21   |
| Mauricie         | 6    | 18   | Ciel variable  | 25   | 34   |
| Québec           | 6    | 18   | Nus. poss. av. | 20   | 32   |
| Lac-Saint-Jean   | 5    | 18   | Nus. poss. av. |      |      |
| Rimouski         | 7    | 15   | Nus. poss. av. |      |      |
| Gaspésie         | 7    | 15   | Nus. poss. av. |      |      |
| Baie-Comeau      | 6    | 15   | Nus. poss. av. |      |      |
| Sept-Îles        | 6    | 15   | Nus. poss. av. |      |      |
| Canada           |      |      | les capitales  |      |      |
|                  | Min. | Max. |                | Min. | Max. |
| Victoria         | 9    | 20   | Amsterdam      | 9    | 14   |
| Edmonton         | 6    | 15   | Athènes        | 20   | 35   |
| Regina           | 9    | 25   | Acapulco       | 27   | 35   |
| Winnipeg         | 7    | 20   | Berlin         | 10   | 19   |
| Toronto          | 10   | 23   | Bruxelles      | 14   | 23   |
| Fredericton      | 16   | 19   | Buenos Aires   | 11   | 18   |
| Halifax          | 15   | 19   | Copenhague     | 12   | 18   |
| Charlottetown    | 13   | 19   | Genève         | 15   | 31   |
| Saint-Jean       | 10   | 18   | Hong Kong      | 27   | 30   |
|                  |      |      | Lo Gato        | 20   | 33   |
|                  |      |      | Lisbonne       | 23   | 34   |
|                  |      |      | Londres        | 12   | 21   |

### La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 728

à quatre chiffres 2237

38-3-01  
Mercredi, 16 septembre 1987

# Air India: Ottawa était au courant, soutient Nunziata

GILLES PAQUIN  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

■ Le gouvernement fédéral pourrait être tenu responsable de la tragédie qui a coûté la vie à 329 passagers du vol d'Air India qui s'est abîmé en mer en juin 1985, a affirmé hier le député libéral John Nunziata.

« Il y a des documents déposés devant les tribunaux et des rapports du Comité de surveillance démontrant que le gouvernement canadien savait à l'avance qu'un attentat allait être commis contre le vol d'Air India », a déclaré M. Nunziata à sa sortie des Communions.

Un avocat de Vancouver et une autre source dont il n'a pas voulu donner le nom, ont depuis confirmé ces renseignements, a ajouté le député. « Malgré tout, le gouvernement n'a rien fait pour prévenir ce drame et si on peut établir sa négligence lors d'un procès, il devra payer des centaines de millions de dollars dommages », soutient M. Nunziata.

Selon le député, le gouvernement est injuste d'attendre ainsi que les familles des victimes le poursuivent en justice pour dire la vérité. « S'il a été négligent il devra en payer le prix ».

Il y a déjà eu une enquête en Irlande et une autre aux Indes sur cette affaire, mais il n'y en a jamais au Canada, déplore M. Nunziata. Pourtant la majorité des morts étaient des citoyens canadiens.

« On a fait une enquête publique sur



John Nunziata

les meurtres de Clifford Olsen et plusieurs autres assassinats qui ont défrayé les manchettes; mais dans ce cas qui a fait 329 morts le gouvernement traite les choses à la légère », prétend M. Nunziata.

À son avis, le refus de tenir une enquête publique donne l'impression que le gouvernement tente de cacher quelque chose, qu'il ne veut pas révéler certaines informations au grand jour.

Ce n'est pas la première fois que le Service canadien du renseignement de sécurité refuse de transmettre de l'information à la police; il y a de nombreux exemples soutient le député.

À titre d'exemple, M. Nunziata cite l'attentat de mai 1986 contre le ministre indien de la Planification, Malik Singh Sidhu, en tournée sur l'île Victoria.

Un agent du SCRS a enregistré une conversation téléphonique proferant des menaces à l'endroit du ministre avant sa visite, mais n'a pas transmis l'information à Ottawa.

Le ministre a par la suite été la cible de coups de feu à deux reprises pendant son séjour en Colombie-Britannique. Les auteurs de ce crime ont plus tard été capturés par la police grâce à un barrage routier.

Ces faits ont été révélés plus tard et le SCRS a été obligé d'admettre récemment qu'il avait obtenu un mandat pour installer l'écoute électronique de manière illégale.

Le directeur du Service, Ted Finn, a été contraint de démissionner vendredi dernier en raison de ces révélations. Il est maintenant conseiller auprès du ministre Kelleher.

Interpellé à la Chambre des communes à propos des agissements de son Service, le Solliciteur général, James Kelle-



Ted Finn

her, a invité M. Nunziata à lui transmettre ses preuves ou à cesser de porter des accusations.

**Crise chez les espions**  
L'attentat contre l'avion d'Air India

est une raison suffisante pour exiger la tenue d'une enquête publique sur les problèmes du Service canadien du renseignement de sécurité mais il y en a d'autres, lance pour sa part le député néo-démocrate, Svend Robinson.

Selon lui, le congédiement de M. Finn, le départ de quatre cadres supérieurs en quelques mois et le conflit permanent entre la GRC et le Service du renseignement indiquent un malaise profond.

« Il est temps de tenir une enquête parlementaire sur les agissements du Service du renseignement de sécurité. C'est d'ailleurs prévu dans la loi constituant cette organisme », dit M. Robinson.

« Il est très clair qu'il existe un état de crise au sein du Service et que le ministre Kelleher n'a plus le contrôle », de conclure M. Robinson.

Ted Finn était directeur du Service canadien du renseignement de sécurité depuis la création en 1984. Il dirigeait 1 700 agents et quelques 500 informateurs.

Son service a pris la relève du bras de la GRC, le Service de sécurité, qui a été trouvé responsable du vol des listes de membre du PQ, de vols de courrier, d'enlèvements et de perquisitions sans mandat par la Commission d'enquête McDonald en 1985.

Pour M. Robinson, la situation actuelle ressemble à celle qui existait lorsque le gouvernement précédent a décidé de créer la Commission McDonald au début des années 80.

## Soldat Galipeau: tests tenus secrets

■ Même si à la police de Sainte-Foy a obtenu, par téléphone, les résultats des tests d'alcoolémie du soldat Patrice Galipeau, impliqué dans la mort de quatre jeunes gens le 7 septembre à Sainte-Foy, il a été impossible d'en connaître la teneur.

Un porte-parole de la section alcool du Laboratoire de police scientifique de Montréal a expliqué que les analyses sanguines avaient été faites dans la soirée du mardi 8 septembre, après réception le même jour, par le laboratoire, de l'échantillon de sang. Vendredi, les résultats officiels ont été expédiés par la poste à la police de Sainte-Foy qui ne les avait pas encore reçus hier après-midi.

Par ailleurs, le militaire Patrice Galipeau a subi une intervention chirurgicale à la joue gauche, hier, à la base militaire de Valcartier.

L'opération devait d'abord avoir lieu au Centre hospitalier de l'Université Laval mais les médecins des Forces armées canadiennes ont jugé qu'ils étaient aptes à opérer le patient. Ils ont donc préféré ne pas déplacer Galipeau et soigner sur place sa blessure à l'os malaire.

La capitaine Marie-Josée Chapdelaine, de la base de Valcartier a indiqué que l'état de santé du militaire de 24 ans, qui a déjà perdu l'usage d'un oeil à la suite de l'accident dans lequel il a été impliqué, s'améliore constamment. « L'opération a duré environ une heure et il ne sera pas nécessaire qu'il retourne au CHUL », a précisé Mme Chapdelaine.

Son enquête préliminaire a été fixée au 29 septembre prochain. Le jeune homme fait face à des accusations de voies de fait sur un policier de Québec et de négligence criminelle.

Selon les policiers, la poursuite automobile a débuté à l'intersection du chemin Saint-Louis et de la rue Holland, à Québec, après que Galipeau eut foncé, avec son auto, sur un agent de la paix.

## Fillette trouvée noyée dans son bain

■ Une fillette de 8 ans, Coralie Ricard, handicapée intellectuelle et épileptique, est décédée à l'hôpital de Trois-Rivières, dimanche, moins de 24 heures après avoir été trouvée inconsciente dans un bain-tourbillon au centre de réadaptation pour handicapés mentaux de Sainte-Marthe-sur-le-Cap, le pavillon Dagenais.

Selon les informations obtenues de sources judiciaires, la fillette aurait été laissée seule, par son éducateur, dans le bain-tourbillon. Après avoir vagué à d'autres obligations, l'éducateur l'a retrouvée inconsciente vers 19 h, samedi soir. Elle a immédiatement été transportée à l'hôpital de Trois-Rivières, où elle a succombé, dimanche.

L'éducateur chargé de veiller sur elle a été relevé de ses fonctions, avec solde, le temps qu'une enquête détermine sa responsabilité, le cas échéant, dans la mort de cette enfant.



PHOTO J.-Y. LETOURNEAU, LA PRESSE

Miron a déjà entrepris l'excavation du site de sa future bétonnière.

## Miron construira une bétonnière à... Saint-Michel

YVON LABERGE

■ Miron est à Saint-Michel ce que le mont Royal est à Montréal. En un mot: indissociable. Enfin presque. Au grand dam de l'équipe Doré-Fainstat — Miron et Saint-Michel, s'entend! — puisque que Miron est installé dans ce quartier montréalais pour y rester. A moins, bien sûr, que l'administration municipale n'en dissuade les dirigeants.

Contre toute attente, en effet, Miron a, cet été, demandé et obtenu un permis pour ériger d'abord une usine de fabrication de blocs. Et il y a quelques semaines à peine, Miron a demandé et obtenu que ce permis serve plutôt à l'érection d'une bétonnière.

Au service de l'Habitation et du Développement urbain, le responsable des permis et inspections, M. Pierre Duhaime, a dit hier à La Presse que son service n'avait pas le choix.

D'abord, Miron érigera sa bétonnière sur un terrain qui lui appartient dans le quadrilatère borné au sud par la rue Jarry, à l'ouest par la 21ème Avenue, au nord par la rue Jean-Rivard, et à l'est par la 9ème Avenue. Donc, juste à côté de ses installations situées sur un vaste terrain — principalement le trou de la carrière — propriété de la Ville de Montréal depuis mai 1984.

Mais surtout, le règlement de zonage en vigueur dans cette partie du quartier permet à une « industrie de classe 3 » de s'y installer. Une bétonnière étant considérée dans la « classe 3 », les Permis et Inspections — comme on dit dans le jargon municipal — ne pouvaient légalement refuser. Conséquemment, Miron a entrepris l'excavation du site de sa future bétonnière pendant que les fondations seront érigées ensuite.

Pour M. Duhaime, la construction d'une bétonnière paraît être pour Montréal un projet important: c'est d'une part un investissement de \$2 millions et, ensuite, ce sont les emplois qui vont avec.

À l'Hôtel de ville, un porte-parole de l'admini-

nistration se réjouit de l'investissement et des emplois conservés à Montréal. Mais la s'arrête le contentement, parce que voilà que justement, le site voisin de la carrière Miron a été acheté par la Ville en 1984 pour libérer le quartier Saint-Michel et du dynamitage et des poussières de la cimenterie et de la circulation de camions lourds en plein quartier résidentiel. Alors, voir une autre industrie lourde prendre la relève, il y a là un pas que l'administration municipale ne voudrait pas franchir.

Tellement, qu'aujourd'hui même, le Comité exécutif se penche sur le dossier parce que pour l'actuelle administration municipale — comme la précédente d'ailleurs les dernières années de son mandat — Miron n'a plus sa place dans un quartier résidentiel comme celui de Saint-Michel.

Si cela était possible, on interdirait tout bonnement à Miron la poursuite des travaux entrepris. Mais on s'inquiète, à l'Hôtel de ville, du prix à payer. D'autant plus que les contribuables montréalais ont déjà payé \$47,5 millions pour le site de la carrière, sans compter ce qu'il en coûtera pour y aménager un parc, un golf, des terrains de jeux et les infrastructures nécessaires à la construction résidentielle qu'on y projette.

En bout de ligne, l'administration Doré-Fainstat souhaite plutôt user de persuasion — si cela est possible dans des négociations avec les dirigeants de Miron — pour amener ces derniers à accepter un échange de terrain quelque part dans l'est de la ville. Ce qui, croit-on, pourrait peut-être satisfaire les deux parties. D'une part Montréal pourrait offrir à Miron un terrain plus vaste offrant des perspectives d'expansion, et Montréal hériterait d'un terrain en bordure — ou presque — de l'autoroute Métropolitaine dans l'axe de ceux occupés déjà par le CRIQ et l'édifice Videoway.

En somme, dans un secteur où Montréal veut justement que l'industrie technologique et de pointe — et non polluante — vienne s'établir.

## Montréal devra rapidement se tourner vers le recyclage des déchets

MADELEINE BERTHAULT

■ Montréal n'a pas vraiment le choix, mais il lui reste juste assez de temps pour faire le grand pas entre le gaspillage et la récupération avant la fermeture des sites d'enfouissement des déchets. Chacun des citoyens et des citoyennes de la ville de Montréal produit en moyenne 500 kilogrammes de déchets domestiques par année. Dans trois ans, il ne restera plus que trois des quatre sites d'élimination sur l'île de Montréal. En 1991 et en 1994 les sites d'enfouissement de Rivière-des-Prairies et de Miron seront pleins et fermes. Ne restera alors que l'incinérateur des Carrieres.

D'ici là, il faut trouver des solutions qui permettront de disposer des déchets, et encore faudra-t-il en réduire le volume. C'est pour discuter de tout cela que plus d'une centaine de personnes, dont plusieurs conseillers municipaux, avaient pris place dans l'enceinte de la salle du conseil où avaient lieu pour la première fois des audiences publiques.

Devant la Commission de développement communautaire, M. Denis Beauchamp, conseiller, a présenté le rapport du comité ad hoc de la ville de Montréal sur la récupération et le recyclage. Le titre est révélateur de l'esprit et de la volonté qu'on y trouve: « Urgence d'offrir une vie d'ange à nos sacs verts ».

On y apprend entre autre la richesse des ordures montréalaises: 36 p. cent de papier et carton, huit p. cent de verre, sept p. cent de métaux, huit p. cent de plastique, 28 p. cent de matières putrescibles et 13 p. cent d'autres types de débris. Partant de là, on pense qu'il est possible de réduire

la quantité de déchets en ayant recours à la récupération.

Mais il faut pour cela « repenser la gestion des déchets à Montréal », inclure des dispositions permettant la collecte sélective dans les prochains contrats d'enlèvement des ordures ménagères. Plus de la moitié des contrats seront échus en 1988. Il faudra aussi que Montréal étudie quels sont les marchés possibles pour les matières recyclables.

Les débouchés pour les matières recyclables existent. C'est ce que sont venus affirmer des représentants de Domtar et de Cascade, deux compagnies qui ont de l'expérience dans le recyclage du papier et du carton. Pour eux, il est cependant important que le système de ramassage soit stable et régulier pour assurer l'approvisionnement aux usines de traitement qui produisent papier et carton recyclés. Les représentants des deux compagnies ont fait état du besoin de la « quantité incroyable de déchets de papier » pour ce faire. Et ils sont prêts à acheter les rebuts de papier de toute la ville de Montréal. Et ici, il n'est pas question de monopole: il y en a pour tous.

Enfin, pour les représentants d'Ecosense, mouvement né dans le quartier Notre-Dame-de-Grace il y a neuf ans, c'était le vent de l'espoir qui soufflait hier à l'hôtel de ville. Ecosense a fait l'expérience de la cueillette de journaux et de verre mais a été obligée d'abandonner faute de moyens et d'appui de la ville. Mais Ecosense a survécu en se consacrant à la recherche et en continuant de sensibiliser les gens. Et les survivants sont prêts à collaborer pleinement avec la ville pour instaurer des projets-pilotes de collecte sélective des déchets dont un dans NDG, lettres qui pourraient signifier « Non aux déchets gaspillés ».

## Découverte d'un arsenal digne de Rambo

Presse Canadienne  
ARTIHABASKA

■ Un homme de 53 ans, Aimé Aubé, que la police croit originaire de la région de Montréal, a comparu brièvement au palais de Justice d'Arthabaska, hier après-midi, sous quatre chefs d'accusation de possession d'armes prohibées et une accusation de recel.

Même Rambo écarquillerait les yeux devant l'arsenal saisi chez cet individu dans une résidence où il habitait depuis peu, à Notre-Dame-de-Ham, dans la région des Bois-Francs. De plus les policiers ont découvert dans la maison un attirail qu'ils soupçonnent être celui d'un laboratoire de cocaïne.

Le procureur de la Couronne, Me Maurice Gabias, a signifié au juge Marc Choquette de la Cour des sessions de la paix, que plusieurs autres chefs d'accusations s'ajouteraient, sans doute avant l'enquête sur cautionnement fixée à vendredi.

D'ici là, l'homme, qui s'est décrit aux policiers comme un passionné des armes à feu, est détenu.

Ex-camionneur pour les Forces armées canadiennes, Aubé avait dans sa résidence une « collection » d'une quarantaine d'armes à feu, dont plusieurs modèles sont des armes à utilisation restreinte ou carrément prohibées.

Selon des informations obtenues de source policière, l'homme aurait des liens avec les Hell's Angels. Malgré tout, pour l'oeil du passant, la résidence de campagne n'avait pas l'allure d'une forteresse.

Une mitrailleuse sur pied, faite de deux canons de carabine, est certes l'arme la plus impressionnante du lot. Mais plusieurs fusils de fort calibre, des carabines, des revolvers, des cartouchières, des chargeurs, une veste anti-balles et des caisses de munitions, pour tenir un long siège, ont été trouvés dans les chambres de la résidence.

Plusieurs autres équipements et articles divers ont aussi été saisis, pour une valeur globale de l'ordre de \$50 000 à \$60 000, a avancé le responsable des communications de la Sûreté du Québec au Cap-de-la-Madeleine, Serge Montpetit. Parmi ces objets figurent des outils, des magnétoscopes, un bateau motorisé, une petite motocyclette et trois trimotos. Aucun explosif n'a toutefois été saisi.

C'est dans le cours normal d'une longue enquête de la Sûreté du Québec, détachement d'Arthabaska, concernant le vol des trimotos, qu'une perquisition a été menée chez l'accusé en fin de journée lundi, avec la collaboration de la Sûreté du Québec, poste de Weedon, et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), poste de Sherbrooke.

## Meurtre d'un sexagénaire et de sa fille

■ Une douzaine de policiers poursuivaient leurs recherches, en soirée, dans le but de retrouver un homme soupçonné d'avoir tué un homme âgé d'environ 60 ans et sa fille d'une trentaine d'années hier à Saint-Octave-de-Métié, à une trentaine de km au nord-est de Rimouski.

Le détachement de Rimouski de la Sûreté du Québec n'a pas ré-

vélé l'identité des victimes ni celle du suspect, qui serait un homme connu de la famille. Le mobile du meurtre serait un drame passionnel.

Le suspect aurait fui les lieux du drame à bicyclette avant d'abandonner le véhicule qui a été retrouvé plus tard par la police.

Un maître-chien a été dépêché

sur les lieux, et un hélicoptère de la SQ a participé aux recherches jusqu'à la tombée du jour.

Les deux victimes ont été tuées à coups de couteau; par ailleurs, l'épouse de l'homme assassiné, âgée elle aussi d'une soixantaine d'années, a été gravement blessée et a été transportée à l'hôpital à Rimouski.

## Le siège social de Beloit occupé

■ Quelque 150 travailleurs de l'usine Beloit, de Saint-Joseph de Sorel, ont occupé hier le siège social de cette multinationale américaine, à Pointe-Claire. Syndicat et employeur, à la suite d'une rencontre, ont convenu de reprendre les négociations demain et vendredi.

Les salariés, en grève depuis le 3 juillet, voulaient obtenir de la compagnie l'assurance que les contrats obtenus par l'entremise de prêts et de subventions d'Ottawa et de Québec demeureraient au Canada, et plus particulièrement dans leur usine.

M. Benoît Capistran, président du syndicat, a exprimé la crainte que la compagnie, qui a des usines aux États-Unis, en Italie, en Angleterre, au Japon et ailleurs dans le monde, transfère à une filiale de son réseau le contrat de la fabrication d'une machine à papier, pour la nouvelle usine de Domett à Windsor, dans l'Estrie.

Le syndicat rappelle que Domett a reçu, en 1985, des deux paliers de gouvernement, un prêt de \$150 millions pour une période de 10 ans, et sans intérêt, pour son projet de \$1,5 milliard à Windsor, dans lequel est comprise la fabrication de deux machines à papier. En 1986, elle a reçu \$22 millions, du Québec, pour le même projet.

Les grévistes, qui ont quitté les lieux à l'invitation de la police, n'ont pas obtenu l'assurance exigée, mais ils étaient tout de même satisfaits de la reprise des négociations.

Le syndicat rappelle que les salariés de Beloit ont accepté certains reculs, en 1984, devant la situation «perilleuse» de leur employeur. Aujourd'hui, alors que Beloit affiche un bien meilleur carnet de commandes, les salariés veulent améliorer leurs conditions de travail.

## La grève s'annonce longue chez Autobus Deshaies

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Les milliers d'adultes et d'étudiants, privés de transport en commun, feraient bien de s'armer de patience, car rien ne laisse présager un règlement prochain du conflit, chez Autobus Deshaies et Concorde. Cette grève, déclenchée en fin de soirée, vendredi, prive de transport des usagers de la Rive-Sud et de plusieurs municipalités situées au nord et à l'est de Montréal, ainsi que de certaines autres lignes allant aussi loin que Québec.

Après avoir écouté la version des syndicats et celle de la direction de l'entreprise, il est facile de conclure qu'aucune des parties n'a l'intention de faire les premiers pas. L'employeur a même été débouté en Cour supérieure dans sa requête pour obtenir une injonction afin que ses autobus, affectés sur la Rive-Sud (Saint-Julie et Sorel) et au Conseil inter-municipal de transport (CIT) des Basses-Laurentides, puissent reprendre la route. M. Marcel Chartrand et ses procureurs devront se présenter de nouveau devant le magistrat le 23 septembre afin de plaider la requête en injonction.

«D'ici cette date, les services seront vraisemblablement paralysés», peut-on lire dans un communiqué émis par l'agence de communication engagée par l'employeur.

Les autobus, relegués par la grève aux différents garages de l'entreprise, sont normalement utilisés pour effectuer le transport en commun au CIT Basses-Laurentides (corridor Montréal-Saint-Jérôme ainsi que circuits d'étudiants de la Commission scolaire Mille-Îles), au CIT Sorel-Varennes (corridor Montréal-Sorel), au CIT Chemin du Roy (corridor Montréal-Berthierville), dans la ville de Sainte-Julie, pour la ligne Montréal-Québec via Nicolet, Trois-Rivières, Deschambault, pour la ligne Québec-Saint-Pamphile, ainsi que les services spéciaux, soit le transport scolaire des étudiants du cégep de Joliette et du collège Marie-Victorin, de même que le transport des employés de la Société des alcools du Québec.

De plus, Autobus Deshaies et Concorde se spécialisent dans les voyages scolaires. Selon le syndicat, la société aurait perdu 41 voyages spéciaux pour Sainte-Anne-de-Beaupré samedi dernier à cause du déclenchement de la grève.

Cet arrêt de travail touche trois groupes de chauffeurs, une cen-



Rien ne laisse présager un règlement prochain chez Autobus Deshaies.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, LA PRESSE

taine au total: ceux de Deshaies et Concorde, qui sont en grève, et ceux de Autocar Basses-Laurentides, compagnie spécialement formée quand M. Chartrand a obtenu le contrat du transport en commun de neuf municipalités situées au nord de Laval. Dans ce dernier cas, les chauffeurs ne franchissent pas les lignes de piquetage.

Selon des chauffeurs rencontrés sur les lignes de piquetage, les offres de M. Chartrand n'ont aucun sens. Ils soutiennent que, s'ils les acceptent, plusieurs d'entre eux perdront jusqu'à \$10 000 de salaire annuel.

Parmi les chauffeurs ainsi touchés, il y a M. Ronald Petitclerc,

affecté au transport à Sainte-Julie, qui verrait son salaire annuel baisser de \$8 000. Un autre, M. Bernard Filibert, affirme qu'il perdrait \$10 000. M. Filibert travaille lui aussi à Sainte-Julie. Un troisième, présent devant le garage de Laval, M. Jean-Claude Richard, dit que les offres de l'employeur lui feraient perdre annuellement \$7 500.

Un autre chauffeur, M. Michel Perron, qui écoutait les propos de ses collègues, a lancé: «Je ne suis pas plus syndicaliste qu'il le faut, mais il y a des limites quand le patron pousse trop fort. Il faut que les gars se tiennent.»

Le président du syndicat — lo-

cal 106 des Teamsters — M. Gaëtan Morin, a qualifié M. Chartrand d'«anti-syndical». Le chef syndical a ajouté que le grand patron des Autobus Deshaies n'a plus la moindre crédibilité. «Nous avons réellement tout tenté pour éviter la grève. Il nous a répondu que si on débrayait, il allait fermer la compagnie», rappelle-t-il.

Ce syndicat tombe sous l'autorité du ministère fédéral du Travail, parce que les autobus de la compagnie voyagent à travers le Canada et les États-Unis.

En mauvaise condition

Par ailleurs, le syndicat et les

chauffeurs soutiennent que les autobus de cette entreprise ne sont pas toujours en état de rouler.

«Plusieurs véhicules sont rendus à leur limite. Il (le patron) utilise des autobus qui ne sont pas assez bons pour servir ailleurs. M. Chartrand a récemment acheté 82 autobus de modèle 1975 de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal; après avoir réparé quelques-uns tant bien que mal, il en a mis une quarantaine sur la route», affirment des chauffeurs rencontrés sur les lignes de piquetage.

**Y ANGLAIS et FRANÇAIS**  
MONTREAL

**COURS DE CONVERSATION POUR ADOLESCENTS**  
SAMEDI DE 9 h à 16 h 120\$  
Inscrivez-vous dès maintenant

Les cours débutent le 19 septembre Inscriptions jusqu'au 18 septembre

1450, rue Stanley (métro Peel sortie Stanley) **SUCCURSALE CENTRE-VILLE 849-8393**

**mazda**  
**VENTE DE LIQUIDATION DE MAZDA 87**

**SPÉCIAL SEPTEMBRE SEULEMENT**

**OBTENEZ DES RABAIS DE \$2,500 et plus sur MAZDA 87**

**RABAIS DE \$2,000 et plus**  
MAZDA 626 TURBO SPORT SEDAN 87  
MAZDA 626 TURBO TOURING SEDAN 87  
MAZDA 626 2 PTES LX AUTOMATIQUE 87

**RABAIS DE \$1,500 et plus**  
MAZDA 626 2 PTES COUPE MANUEL 5 VITESSES 87

**IL NOUS RESTE QUELQUES RX7 87 SUR LESQUELS NOUS VOUS OFFRONS \$2,500 ET PLUS DE RABAIS**

**FAITES DE BONNES AFFAIRES AU NOUVEAU AVO mazda**

4815, Buchanan 737-7373

**SOLDE DE PNEUS "GRANDE EVASION"**

**Walt Disney World**

Le Solde de pneus "grande évason" de Goodyear est en cours. Pendant ce solde, vous économisez beaucoup à l'achat de pneus de qualité de Goodyear et vous pourriez aussi gagner l'une de dix vacances pour quatre à Walt Disney World en Floride! Vous volerez par Delta, la compagnie aérienne officielle de Walt Disney World, et vous séjournez au superbe Buena Vista Palace Hotel du Walt Disney World Village pendant cinq jours et quatre nuits. Rendez-vous chez un détaillant Goodyear participant. Vous y trouverez tous les détails du Solde de pneus "grande évason". Goodyear vous offre aussi la chance de vivre l'expérience du Royaume Enchanté et des Merveilles du EPCOT Centre.

**ARRIVA, FLANC-BLANC**  
RADIAL TOUTES SAISONS  
CEINTURE D'ACIER  
P185-60R13  
A PARTIR DE 58<sup>80</sup>

| DIMENSION  | PRIX DE SOLDE |
|------------|---------------|
| P185/60R13 | 65.70 \$      |
| P175/60R13 | 72.90         |
| P185/60R13 | 74.70         |
| P175/75R13 | 71.70         |
| P175/75R14 | 75.90         |
| P185/75R14 | 78.90         |
| P195/75R14 | 83.70         |
| P205/75R14 | 84.90         |
| P215/75R14 | 95.70         |
| P205/75R15 | 89.70         |
| P215/75R15 | 93.90         |
| P225/75R15 | 98.70         |
| P235/75R15 | 103.80        |

**TIEMPO, FLANC-BLANC**  
RADIAL TOUTES SAISONS  
ECONOMIQUE  
P185-60R13  
A PARTIR DE 49<sup>80</sup>

| DIMENSION  | PRIX DE SOLDE |
|------------|---------------|
| P185/60R13 | 55.80 \$      |
| P185/60R13 | 62.70         |
| P185/75R14 | 65.70         |
| P195/75R14 | 68.70         |
| P205/75R14 | 71.70         |
| P205/75R15 | 73.80         |
| P215/75R15 | 76.90         |
| P225/75R15 | 84.90         |
| P235/75R15 | 88.80         |

**GOODYEAR**

**LE SOLDE SE TERMINE LE 3 OCTOBRE**

**CENTRES DE SERVICE**

| MONTRÉAL                                                                                                       | MONTRÉAL CENTRE-VILLE                                                                                              | LAVAL-PONT VIAU                                                                                               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9170, RUE SHERBROOKE EST<br>352-2662<br>De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine<br>Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00          | 11, BOUL. DE MAISONNEUVE EST<br>849-8031<br>De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine<br>Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00          | 386, BOUL. DES LAURENTIDES<br>687-0240<br>De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine<br>Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00       |
| MONTRÉAL<br>5750, COTE DE LIESSE<br>731-6471<br>De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine<br>Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00  | AMUNTEIC<br>10220, BOUL. ST. LAURENT<br>361-2591<br>De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine<br>Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00  | LA SALLE<br>1870, AV. DOLLARD<br>363-0633<br>De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine<br>Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00    |
| MONTRÉAL<br>2615, RUE ONTARIO EST<br>527-8364<br>De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine<br>Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00 | ST. LEONARD<br>9255, BOUL. LACORDAIRE<br>325-3280<br>De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine<br>Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00 | VERDUN<br>4000, AV. VERDUN<br>761-4568<br>De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine<br>Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00       |
| MONTRÉAL<br>5135, AV. PAPINEAU<br>527-9854<br>De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine<br>Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00    | LAVAL-CHOMÉVEY<br>1250, BOUL. LABELLE<br>688-3575<br>De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine<br>Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00 | CHATEAUGUAY<br>104, BOUL. DANJOY<br>691-3160<br>De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine<br>Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00 |

**AUTO GOODYEAR**

| LONGUEUIL                                                                                                                    | ST. LAURENT                                                                                                         | PNEUS DOLLARD INC.                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 85, BOUL. STE-FOY<br>679-5250<br>De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine<br>Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00                               | 1340, MONTÉE DE LIESSE<br>334-9312<br>De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine<br>Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00                 | 304 MONTÉE ST-JEAN<br>001-400-0000<br>620-2341<br>De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine<br>Samedi: de 8 h 00 à 13 h 00                                                                                              |
| DOLLARD-DES-ORMEAUX<br>4910, CHEMIN DES SOURCES<br>684-9532<br>De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine<br>Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00 | ANJOY<br>8301, BOUL. METROPOLITAIN<br>354-7444<br>De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine<br>Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00     | LES PNEUS BERNARD LEE<br>733 BUL. LAUREN, SHERBROOKE<br>467-3688<br>De 8 h 00 à 18 h 00 en semaine<br>Samedi: de 8 h 00 à 12 h 00                                                                            |
| ST. MICHEL<br>3845, RUE JEAN-TALON EST<br>729-4394<br>De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine<br>Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00          | W. GORDON INC.<br>2125 CAVENDISH BOUL.<br>481-7771<br>De 7 h 00 à 18 h 00 en semaine<br>Samedi: de 7 h 00 à 15 h 00 | CENTRE DU PNEU ST-CONSTANT<br>77 RUE SHERBROOKE, ST-CONSTANT<br>632-4140<br>De 8 h 00 à 18 h 00 en semaine<br>Samedi: de 8 h 00 à 13 h 00<br>Jusqu'à 21 h 00 jeudi et vendredi<br>Fermé de 12 h 00 à 13 h 00 |

**Goodyear Comptez sur nous.**

# À Montréal, on souhaite embaucher davantage de femmes à des postes de cols bleus

MARIANE FAUREAU

La Ville de Montréal veut embaucher plus de femmes «cols bleus» dès le mois d'octobre. Elle fait donc diligence pour trouver les moyens de favoriser des candidatures, tout en respectant la loi.

Il y a actuellement 55 femmes et 3840 hommes qui sont des cols bleus, employés permanents à la Ville; on compte aussi 122 femmes et 1000 hommes, comme employés auxiliaires. C'est justement des auxiliaires qu'on doit embaucher, cet au-

tomne. On n'a pas encore déterminé le nombre de postes à pourvoir.

Ces auxiliaires sont des employés non permanents, qui travaillent sur appel, ou à des heures brisées. C'est dans le bassin des auxiliaires qu'on puise pour l'embauche des permanents. Les emplois, pour lesquels on envisage de recruter, sont des postes de «travaux généraux», non spécialisés, qui ne comportent d'autres exigences que de savoir lire et écrire.

«Or, le comité exécutif reconnaît la sous-représentation inacceptable des femmes dans la fonction publique municipale et particulièrement

aux postes de cols bleus, affirme Mme Léa Cousineau, membre du comité exécutif. Il estime qu'un effort spécial doit être consenti à court terme.»

Mme Cousineau a été désignée responsable des programmes d'accès à l'égalité. Elle rappelle que l'administration a déjà mis en marche, en mars, un processus de diagnostic et d'analyse qui permettra d'envisager les mesures qui s'imposent pour embaucher plus de femmes. Mais ce travail ne sera pas complété avant cinq mois, environ.

«Les groupes de femmes s'impacientent, poursuit-elle, mais la loi nous oblige à justifier toute mesure correctrice.» Aussi a-t-on trouvé un

moyen terme pour la prochaine période d'embauche: la coordonnatrice du programme d'accès à l'égalité doit faire porter en priorité ses travaux sur les deux catégories de postes d'auxiliaires aux travaux généraux (cols bleus).

Ce rapport sera prêt le 30 septembre, à temps pour le recrutement. Mme Cousineau ne sait pas quelles seront les recommandations et modalités qu'on lui suggérera. Le Groupe action travail des femmes, qui a fait des représentations, souhaiterait des quotas.



Gérald LeBlanc

## La Pointe Saint-Charles entre le BS et les R&A

Une image vaut mille mots. L'adage devient transparent quand la télévision prend au sérieux la célèbre critique d'Yvon Deschamps: «on veut pas le savoir, on veut le voir.»

Seule la télévision peut en effet nous montrer, nous faire voir, comment un quartier change, se transforme pour le meilleur et pour le pire. Deux images d'ensemble, l'une prise il y a quinze ans et l'autre il y a quinze jours, suffisent pour saisir la profonde mutation subie par le Plateau Mont-Royal.

D'autres images, plus nombreuses et plus fragmentaires, nous indiquent que le même phénomène est en train de se produire dans un autre quartier de Montréal, un quartier au nom magique et évocateur d'un riche passé, un quartier joliment nommé Pointe Saint-Charles.

Des images de travailleurs sociaux qui mettent des gants, pour se protéger de la vermine, avant de pénétrer dans les taudis de la Pointe; des images de maîtresse-femme, comme Thérèse Stanhope, qui refuse d'être délogée par des yuppies comme Frédéric Chicoine, qui retape avec amour la petite maison qui abrite sa famille... des images d'une réalité en mutation, des images qu'on regardera dans une quinzaine d'années pour réaliser comment la Pointe a changé.

Des images captées par une équipe de Radio-Québec et présentées ce soir à l'émission *Le Magazine*. J'attendais avec une impatience particulière ce reportage sur la gentrification de Pointe Saint-Charles, car je me suis retrouvé avec l'équipe de Radio-Québec lors de leur expédition à la Pointe, le mois dernier.

À l'heure où le gouvernement songe à lever le moratoire sur la conversion des immeubles locatifs en condos, à l'heure où fusent les cris d'alarme devant la pénurie de logements bon marché à Montréal, à l'heure du RCM qui a mis l'habitation en tête de ses priorités, le quartier Pointe Saint-Charles représente un précieux laboratoire, un microcosme pour comprendre l'ensemble du portrait métropolitain.

Comme son nom le dit bien, il s'agit d'une pointe qui s'avance dans le fleuve, d'une presqu'île, coincée entre le Saint-Laurent et le Canal Lachine, juste au pied du centre-ville, entre les rues Peel et Atwater.

Un quartier témoin qui porte les traces de trois grands moments de l'histoire de Montréal: le parc de la ferme Saint-Gabriel (les Sulpiciens, Marguerite Bourgeoise, les filles du roi, le début de la colonie...), les ruines du grand développement industriel le long du canal de Lachine et l'agonie du grand tronc ferre du Canadien National.

Après coup, on se rend compte qu'il s'est produit, à la fin des années 60, à Pointe Saint-Charles et dans tout le sud-ouest, le même choc de désindustrialisation que dans l'est de Montréal au début des années 80. À la différence toutefois que la fermeture des raffineries fut tellement soudaine et brutale que tout le monde s'est ému, tandis que la désertion industrielle s'est faite en douceur dans le sud-ouest, après l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent, qui assénait le dernier coup à l'antique canal de Lachine.

Sur le tard, les élus du sud-ouest ont pris conscience de cette dure réalité et ont décidé de s'unir (on a même fait appel à l'ex-ministre et ex-maire Jean Cournoyer pour animer le groupe) pour réclamer de Québec et d'Ottawa la mise sur pied d'un comité de relance comme celui de l'Est, qui doit incidemment remettre son rapport à la fin du mois.

Les usines ont donc fermé leurs portes à la Pointe, laissant des ruines et entraînant un déclin important de population. D'environ 35000 à un certain moment, les habitants de la Pointe sont moins de 15000 maintenant.

Ce sont aussi, le plus souvent, les plus démunis qui sont restés. Avec ses taudis, la Pointe est devenue une sorte d'enclave pour les assistés sociaux. Des gens cependant qui ont leur fierté et qui ont lancé, ces derniers temps, un mouvement de résistance digne des opérations dignité du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie.

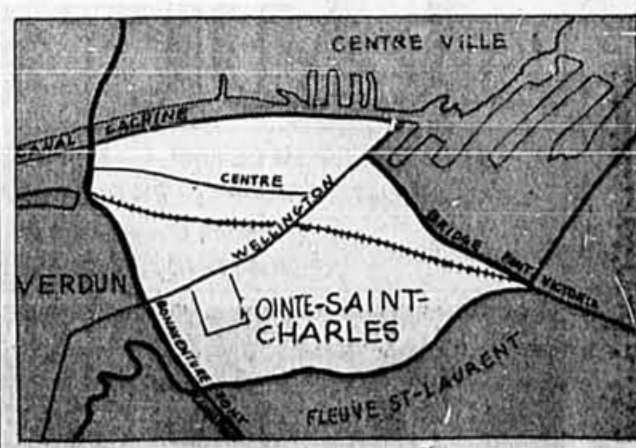
Comme les ruraux, les urbains de la Pointe sont en effet menacés d'expulsion par l'arrivée d'une nouvelle race de monde, qui vient de découvrir les avantages d'un quartier, sis à cinq minutes du centre-ville, où le marché immobilier n'a pas encore été secoué par la frénésie qui a frappé le Plateau Mont-Royal ou Notre-Dame-de-Grâce.

Les organismes communautaires de la Pointe ont préparé un excellent rapport, dont le titre situe bien l'enjeu actuel: «Des choix pour la Pointe: un quartier à améliorer, une population à respecter.»

Comment améliorer le stock de logements, actuellement dans un état pitoyable, et favoriser l'accès à la propriété, dramatiquement bas à Montréal, sans chasser les plus démunis, qui ne savent d'ailleurs plus où se réfugier?

On sait maintenant qu'environ 20000 habitants ont été chassés du Plateau Mont-Royal par la vague de rénovation, la «gentrification» comme on l'appelle. La même chose se produit à la Pointe, où l'on estime que près de 40 p. cent des habitants ne résistent pas à la vague de rénovation. Trop pauvres pour payer les nouveaux loyers, ils devront bientôt se réfugier à l'extérieur de l'île de Montréal.

L'habitation est au cœur du mouvement qui a porté l'équipe de Jean Doré au pouvoir; c'est un des points forts, une des lignes directrices du programme du RCM. Il faudra surveiller les compromis élaborés dans le laboratoire de Pointe Saint-Charles, l'équilibre atteint entre l'accès à la propriété et la protection des plus faibles. Ce sera un test pour savoir si l'arrivée d'une nouvelle administration a changé quelque chose à Montréal.



NOS CLIENTS, EUX, LE SAVENT...  
**RÉNOVATION L'ACADIE**  
9725, boul. L'ACADIE, Montréal  
C'EST LE MEILLEUR CHOIX!

**CUISINES**

AUSI DISPONIBLES

- ☐ salles de bains
- ☐ salles de jeux
- ☐ rajouts
- ☐ TOUT GENRE DE RÉNOVATION

**45% DE MOINS**

que notre liste de prix suggère sur nos cuisines en mélamine.

**HEURES D'OUVERTURE**  
Samedi et dimanche, de 10 h à 17 h. Du lundi à mercredi, de 9 h à 18 h. Jeudi et vendredi, de 9 h à 20 h.

ESTIMATION À DOMICILE

**337-0702**

**GRAND SOLDE**  
DE **35 À 60%**  
DE RABAIS

**Durant 3 jours**

Le jeudi 17, le vendredi 18 et le samedi 19 septembre

• CRISTAL • ROYAL DOULTON • LLADRÓ

• PORCELAINES LIMOGES

MACHANDISE EN MAGASIN SEULEMENT



BOUTIQUE Everest INC.

8910, boul. Lajeunesse

Cherbaka, prop.

**PRÊTS**

commerciaux seulement sans nantissement.

Rapid Finance Co. Ltd.

342-4488

**PILOTAGE (avion monomoteur)**

Théorie pour obtention d'un brevet privé, avion monomoteur 4000 lb ou moins. Terrestre ou hydroavion.

70 h — coût: 160\$

DATE: du 28 septembre au 7 décembre 87 de 19 h à 22 h 30.

INSCRIPTION ET INFORMATION

Jusqu'au 24 septembre 1987 au service à la communauté

Collège Montmorency

475, boul. de l'Avenir, local B-2420, Laval

Tel.: 657-3714

**GRANDE OUVERTURE**  
**SAUVÉ** PLACE VILLE-MARIE

Sauvé s'installe à la Place Ville-Marie pour vous offrir ce qu'il y a de mieux dans la mode masculine. Venez voir notre superbe collection de complets, vestons sport, pantalons, blousons, chemises sport et habillées, impers et paletots d'hiver.

Profitez de nos spéciaux d'ouverture cette semaine.

**Vestons sport, Tissus**  
100 % laine ou laine-polyester, déteintes variées. 36 à 44, courte; 36 à 46, moyenne; 40 à 46, élancée.  
Prix courant: 195 \$  
Special

**119<sup>99</sup>**

**Pantalons habillés,**  
100 % laine-flanelle unie à plis ou sans plis. 28 à 44. Marine, brun, beige, bleu, charbon, bourgogne, noir.  
Prix courant: 55 \$  
Special

**39<sup>99</sup>**

**Chemises habillées à**  
manches longues, 65/35 poly-coton uni, ton sur ton ou à rayures. Blanc, beige, bleu, jaune, menthe, rose. Encolures 14 à 17".  
Prix courant: 26 \$  
Special

**17<sup>99</sup>**

**Chemises sport à**  
manches longues en poly-coton. Choix de couleurs variées. Petit à très grand.  
Prix courant: jusqu'à 45 \$  
Special

**17<sup>99</sup> ou 2/35 \$**

**Pantalons habillés, 70/30**  
poly acrylique-flanelle unie. Lavable. 28 à 44.  
Prix courant: 45 \$  
Special

**29<sup>99</sup>**

**Blousons de corduroy,**  
100 % coton réversible 36 à 46.  
Prix courant: 60 \$  
Special

**39<sup>99</sup>**

**Das, 60 % laine**  
40 % nylon uni.  
Prix courant: 4.50 \$  
Special

**2<sup>99</sup> ou 3/8<sup>25</sup>**

Ouverture le 16 septembre  
**PLACE VILLE-MARIE**  
**861-3990**  
Entrée au coin d'Université et Cathcart.

**SAUVÉ**  
**TOUT POUR LUI, À BON PRIX**

**GEORGES LANON**

**LONGUEUIL**  
3245 Chemin Chamblin  
(Coul. Roberval)  
**679-1260**

# Partout au pays, il faut refaire les routes, les ponts et les égouts

La Fédération canadienne des municipalités propose un projet de \$14 milliards en 10 ans

FLORIAN BERNARD

■ Il en coûterait globalement \$14 milliards pour refaire complètement ou moderniser l'ensemble des infrastructures municipales à travers le Canada, sur une période de dix ans. Bien que colossale, cette dépense — partagée entre les trois paliers de gouvernement — constituerait, selon la Fédération canadienne des municipalités, un outil important de progression économique, en créant de 30 000 à 50 000 emplois par année.

L'état des infrastructures municipales ne cesse de se détériorer à travers tout le pays. À cause de la flambée des taux d'intérêt au

cours des dernières années, de la crise économique du début des années 80, et du désengagement financier du gouvernement fédéral, les villes ont négligé la restauration des routes, des ponts, des égouts pluviaux et des autres structures. Chaque année qui passe gonfle la note qu'il faudra payer, tôt ou tard, pour corriger la situation.

Une vaste étude de trois ans, réalisée auprès de grandes et de petites villes des dix provinces, par la Fédération canadienne des municipalités — et dont *La Presse* a obtenu copie — indique que la longévité moyenne des routes, des ponts et des égouts pluviaux est de 20 ans; celui des conduites d'eau est de 30 ans; ce-

lui des usines de filtration, de 23 ans et celui des usines de traitement des eaux usées, de 13 ans. Or, de façon générale, les équipements en place des villes doublent actuellement cette durée. Il y a urgence, selon le document, à refaire ces infrastructures car non seulement les coûts vont augmenter considérablement au cours des années, mais il y a en outre de la santé et du bien-être de l'ensemble des populations.

L'étude estime que les municipalités de plus de 100 000 habitants devront, pour améliorer leurs aménagements, dépenser \$791 par personne, par année — c'est-à-dire \$543 de plus qu'actuellement — et que dans le cas des villes de plus de 100 000 habi-

tants, c'est un besoin immédiat de \$6,3 milliards qui est requis. Réparti sur dix ans, cela représenterait une augmentation de 27 p. cent du budget des travaux publics.

Dans la période qui a suivi la Deuxième Guerre Mondiale, l'urbanisation rapide a exigé la construction et l'expansion, tout aussi rapides, des infrastructures municipales. Jusqu'aux années 1970, cette infrastructure semble avoir été maintenue à des niveaux acceptables, en partie parce que les conditions économiques étaient favorables et surtout parce que la plupart des constructions étaient relativement neuves. Cependant, l'inflation rapide des années 70 ne s'est pas accompagnée d'une hausse correspondante du taux

d'imposition, au niveau municipal. Les municipalités ont commencé à se retrouver avec moins d'argent au moment précis où un plus grand nombre d'installations devaient être réparées ou remplacées.

Avec la hausse vertigineuse des taux d'intérêt vers la fin des années 70 et le début des années 80, les municipalités étaient peu disposées à emprunter. Nombre de projets de restauration — pourtant urgents — ont été mis en veilleuse. En outre, depuis une quinzaine d'années, les programmes fédéraux ont subi de grandes coupures et les programmes provinciaux sont soumis à des mesures d'austérité.

L'étude a évalué les montants qu'il faudra investir dans chacune des catégories d'infrastructures pour les restaurer selon des normes acceptables. Ce sont les routes qui nécessiteront les plus grosses dépenses, soit \$5,7 milliards. Il faudra en outre consacrer \$1,3 milliard aux ponts, \$2,1 milliards aux égouts collecteurs, \$1,5 milliard au traitement des eaux usées, \$1,8 milliard à la distribution d'eau et \$1,3 milliard au traitement des eaux vannes.

Ces sept catégories ont exclu d'autres infrastructures qui réclameraient, elles aussi, des investissements majeurs, par exemple les

installations de ramassage et d'élimination des déchets, les parcs et même les systèmes de transport en commun. La Fédération est formelle. «La vigueur économique du Canada dépend de la vitalité de ces éléments constitutifs. L'infrastructure municipale est l'affaire de tout le pays» souligne l'étude.

Pour financer un tel chantier national, la Fédération a proposé — et fait accepter par les villes — un programme de partage des coûts entre le fédéral, les provinces et les municipalités, chacun des paliers assumant un tiers de la facture. Les ministres des Affaires municipales des dix provinces ont donné leur accord de principe au programme. Seul le gouvernement fédéral a refusé, jusqu'à maintenant, d'y souscrire.

A son dernier congrès, en juin, la Fédération a de nouveau remis son projet à l'ordre du jour. Le nouveau président, M. Jean Corbeil, maire d'Anjou, s'est engagé, pour sa part, à faire toutes les représentations nécessaires auprès du gouvernement fédéral pour que ce programme tripartite soit accepté. Pour M. Corbeil, l'impôt sur le revenu ainsi que la taxe de vente sur les matériaux de construction pourraient être mis à contribution afin de financer des travaux aussi essentiels.

# Téléphonez Dès Maintenant, Autrement Ce Billet Risque D'être Le Dernier.

TARIFS D'AUTOMNE DE PIEDMONT

ALLENTOWN  
BALTIMORE  
BOSTON  
BUFFALO  
CHARLESTON, SC  
CHARLOTTE  
CLEVELAND  
GREENSBORO  
ITHACA  
MIAMI  
MYRTLE BEACH  
NEW YORK (LGA)  
NEWARK  
NORFOLK  
ORLANDO  
RICHMOND  
ROCHESTER  
SYRACUSE  
TAMPA  
WASHINGTON, DC

\$92.50  
KET  
\$112.00  
KET  
\$65.50  
KET  
\$94.50  
KET  
\$154.00  
KLE30  
\$154.00  
KLE30  
\$118.00  
KET  
\$140.50  
KLE30  
\$92.00  
KET  
\$144.00  
KET  
\$154.00  
KLE30  
\$66.00  
KLE30  
\$66.00  
KLE30  
\$140.50  
KLE30  
\$163.50  
KET  
\$140.50  
KLE30  
\$96.00  
KET  
\$85.00  
KET  
\$144.00  
KET  
\$111.50  
KET

Téléphonez à votre agent de voyages  
ou à Piedmont au 1-800-251-5720.

**PIEDMONT**

## Dépêchez-Vous! Les Billets Ne Dureront Pas Longtemps.

Les tarifs indiqués ci-haut sont soumis à certaines restrictions. Les prix indiqués sont la moitié de ceux requis pour le trajet aller et retour; ils exigent un séjour la nuit du samedi et comportent les restrictions applicables aux voyages pendant les jours de semaine. Les prix indiqués sont sujets à modifications ou expiration sans préavis. Les billets pour les voyages KLE30 doivent être achetés 30 jours à l'avance; ceux pour les voyages BE71P, 7 jours à l'avance et ils ne sont pas remboursables. L'impôt pour surcharge de combustible perçu par l'Etat de Floride s'élève à \$2 US par personne au départ de toutes les villes de la Floride. Celui de la ville de Boston s'élève à \$2.50 US par personne au départ de Boston. Le nombre de sièges est limité.

© Piedmont Airlines, 1987

## Île de Montréal

### Dorais, candidat à la mairie d'Outremont



FLORIAN BERNARD

Un ancien membre du conseil municipal d'Outremont, l'avocat José Dorais, fera la lutte au maire Jérôme Choquette aux prochaines élections municipales. Sous la bannière du Parti d'Outremont, M. Dorais sera à la tête d'une équipe complète de candidats, incluant l'un des membres actuels du conseil, M. Jacques Laurent. Un important promoteur immobilier, M. Michel Ioanette, sera candidat à un poste de conseiller. Le chef de la campagne sera M. Richard Mongeau, un organisateur libéral bien connu tant au plan fédéral que provincial. L'équipe de M. Dorais entend multiplier les assemblées d'électeurs au cours des prochaines semaines, dans le but de recueillir l'opinion des citoyens et de bâtir un programme conforme à leurs désirs. Un porte-parole du parti a souligné qu'au lieu d'attaquer M. Choquette lui-même, on mettra surtout l'accent sur les lacunes de son administration. D'autre part, le seul conseiller indépendant du conseil actuel, M. Gérard Pelletier, a également l'intention d'être candidat à la mairie. C'est donc une lutte à trois qui s'amorce à la mairie d'Outremont.

#### PAS D'EXPLOITATION DE LA CARRIÈRE DE MONTRÉAL-EST

■ La réserve imposée par la Communauté urbaine de Montréal sur la carrière Franc, à Montréal-Est, sera maintenue durant une autre année. Cette décision a pour conséquence d'empêcher toute exploitation commerciale de la carrière. Ce n'est qu'en février 1988 que la CUM fera connaître ses intentions quant à l'utilisation de la carrière. Rappelons que la compagnie Franc, appuyée par Montréal-Est, souhaiterait poursuivre l'exploitation industrielle du site. La compagnie a déjà signalé à la CUM qu'elle ne désire aucunement être expropriée. Le service de l'aménagement du territoire a cependant d'autres vues sur la mise en valeur de ce vaste cratère artificiel assez grand pour loger les pistes de l'aéroport de Dorval!

#### INVESTISSEMENT À RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

■ Une entreprise déjà installée à Rivière-des-Prairies, la National Sample Card, investira \$971 000 dans l'agrandissement et la modernisation de son usine. Ces travaux permettront la création de 92 nouveaux emplois au cours des trois prochaines années. Le gouvernement fédéral a accordé une subvention de \$170 000 à l'entreprise qui souhaite désormais effectuer des exportations dans plusieurs pays.

#### LES ÉLUS ÉTUDIERONT LA PRÉPARATION D'UN BUDGET

■ Avec la collaboration de l'entreprise privée, notamment du secteur bancaire, l'Union des municipalités du Québec tiendra, demain à Montréal,

une journée consacrée à la préparation du budget municipal. Il y sera notamment question des dispositions juridiques, du contrôle des dépenses, de la gestion de la trésorerie, de la planification, etc. On étudiera en outre le projet fédéral de réforme de la taxe de vente, y compris la taxe sur les aliments. Cette journée est destinée aux élus de même qu'aux fonctionnaires.

#### EXPOSITIONS ITINÉRANTES

■ Si les gens ne peuvent se déplacer pour aller au musée, c'est le musée qui viendra à eux! Au cours des prochains mois, en effet, le Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal organisera une série d'expositions itinérantes dans plusieurs villes du territoire. Des céramiques anciennes du Nouveau Monde seront exposées à la galerie Port-Maurice de Saint-Leonard. Cette exposition se déplacera ensuite à LaSalle, Dorval et Montréal. En octobre, Lachine sera l'hôte d'une exposition des oeuvres de douze sculpteurs québécois contemporains. Ces oeuvres seront par la suite présentées à Anjou, Outremont, Montréal et Pierrefonds.

#### FONCTIONNAIRES DE FRANCE À MONTRÉAL

■ Des secrétaires généraux de municipalités du département de la Seine sont en tournée, cette semaine, dans la région de Montréal. Dirigés par M. Richard Sintès, les délégués ont des rencontres avec des fonctionnaires et des élus de la Communauté urbaine de Montréal. Ils sont particulièrement intéressés par les projets de collaboration entre les municipalités et l'entreprise privée. Dans le but de promouvoir ce type de gestion, la France a récemment créé le prix *Territoria*, destiné à récompenser la meilleure proposition d'un fonctionnaire dans le domaine du partenariat avec les entreprises privées.

#### MAIRES DE BANLIEUE ET SÉNATEURS LIBÉRAUX

■ Le président de la Conférence des maires de banlieue de Montréal, M. Bernard Lang, a dénoncé l'attitude des sénateurs libéraux qui persistent à bloquer l'adoption de la loi C-22 touchant la protection des brevets dans l'industrie pharmaceutique. M. Lang, de retour d'un récent voyage à Ottawa, a demandé aux 23 sénateurs qui représentent le Québec de considérer d'abord le développement du Québec. Il a dit que les enjeux de ce dossier ne doivent pas être enlisés dans un affrontement stérile entre la Chambre des Communes et le Sénat. Selon M. Lang, en décidant d'ignorer les demandes du premier ministre Mulroney et des deux leaders de l'opposition, et en écartant toutes les demandes formulées par les maires de la région de Montréal, les sénateurs font obstruction à la création d'emplois au Québec et agissent à l'encontre de la volonté populaire. M. Lang a rappelé que le projet de loi C-22 a reçu l'appui de tous les élus de Montréal, de même que celui de la Chambre de commerce et des autres grands organismes du territoire métropolitain.

## Un gynécologue condamné à verser \$17 000 à une patiente ligaturée

JOYCE NAPIER

■ Un gynécologue devra remettre \$17 000 à titre de dommages à une patiente sur laquelle il avait pratiqué une ligature des trompes pour avoir négligé par la suite de répondre aux appels de sa patiente.

La patiente, qu'on ne nommera pas, a dû effectivement être transportée à l'urgence de l'hôpital Royal Victoria où elle avait été opérée six jours plus tôt. Là, les médecins devaient décider de lui faire une incision afin de connaître la cause d'une infection qui lui avait donné de la fièvre et des douleurs d'estomac.

Pour cette seconde intervention chirurgicale, le 18 février 1980, la patiente devait intenter une poursuite de \$29 000 à titre de dommages et intérêts contre le Royal Victoria et le Dr Boris J. Yufe.

Dans sa décision rendue hier, le juge Gerald Ryan, de la Cour supérieure, a noté que plusieurs collègues du Dr Yufe sont venus dire à la cour que la ligature avait été impeccablement effectuée par le gynécologue. Le tribunal a retenu ces témoignages en ajoutant néanmoins que le Dr Yufe avait été autrement négligent.

Suite à l'intervention, la patiente avait commencé à avoir des douleurs abdominales et avait tenté à plusieurs reprises, ainsi que son ami, de contacter le Dr Yufe. Il y a des cas infimes où des complications accompagnent ce genre d'interventions, a noté le juge Ryan, et dès lors le médecin aurait dû répondre aux appels de sa patiente.

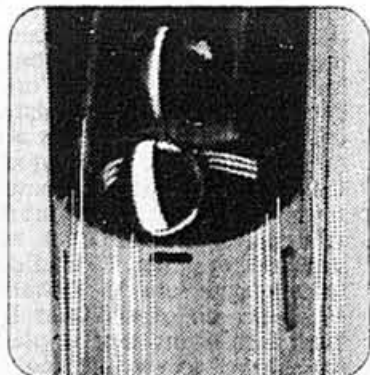
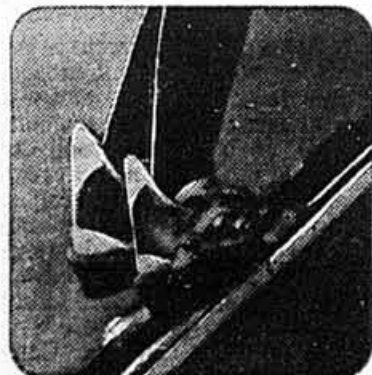
Aussi la patiente devait-elle tenter de parler à son médecin pendant quatre jours à la suite de son opération. Le médecin s'est contenté de « donner des instructions verbales à sa réceptionniste

suite aux plaintes téléphoniques de la demanderesse », a souligné le tribunal en ajoutant plus loin que le gynécologue avait traité de façon « plutôt sommaire sinon cavalière les plaintes malheureusement bien fondées de sa patiente ».

« Non seulement cette façon d'agir est fautive et négligente, mais il s'avère dans le présent cas, le défaut du Dr Yufe de visiter ou de recevoir la demanderesse ou de la diriger au service d'urgence de l'hôpital Royal Victoria entre les 14 et 18 février ont rendu nécessaire la seconde intervention chirurgicale », écrit le juge Ryan.

Le tribunal a toutefois noté que l'hôpital n'y était pour rien dans cette affaire et ne serait pas tenu responsable étant donné qu'après avoir subi la première intervention, la patiente avait été traitée par les infirmières comme il se doit.

## AVEC VISA, À VOUS LES OLYMPIQUES!



Gagnez des voyages et des billets pour les Jeux Olympiques d'hiver 1988 à Calgary... plus des centaines d'autres prix.

C'est une expérience absolument inoubliable qui s'annonce. L'occasion rêvée d'être le témoin privilégié des triomphes, gloires et splendeurs des Jeux Olympiques d'hiver 1988.

### GAGNEZ L'UN DE CES 3 VOYAGES SPECTACULAIRES

Des grands prix qui le sont...vraiment!

3 voyages pour 2 personnes, qui amèneront les gagnants de l'aéroport international canadien le plus près de chez eux, au somptueux Banff Springs Hotel.

Pendant 6 jours et 5 nuits ils y vivront les moments les plus excitants, les heures les plus fascinantes des Olympiques d'hiver, des cérémonies d'ouverture aux multiples événements plus prestigieux les uns que les autres. Ils bénéficieront de plus d'un transport gratuit entre l'hôtel et les emplacements sportifs, en tout temps, ainsi que de l'aide des guides d'hospitalité Visa.

Et pour vraiment savourer ce merveilleux séjour comme il se doit, les gagnants recevront 1 500 \$ en chèques de voyage Visa. (Valeur approximative au détail : 7 500 \$ par voyage.)

### ENCORE DES PRIX...ET ENCORE PLUS DE CHANCES DE GAGNER!

**1<sup>er</sup> PRIX.** Une 4 x 4 Chevy Blazer S-10, Édition Olympique Spéciale. Ce modèle olympique exclusif offre une gamme impressionnante de caractéristiques en plus de toutes les options sport. (Valeur au détail : environ 19 300 \$)

**2<sup>e</sup> PRIX.** Un précieux souvenir : 1 des 5 séries numérotées de médailles d'or, d'argent et de bronze, une édition limitée spéciale conçue par l'artiste canadien réputé Ken Danby. (Valeur au détail : environ 1 050 \$ chaque série.)

**3<sup>e</sup> PRIX.** Un trésor sans âge : 1 des 7 montres Omega Seamaster, personnalisée au nom du gagnant par Bonica Precision (Canada) Inc. Idéales pour le sport et les voyages, ces chefs-d'œuvre de minutie portent un motif incrusté d'or 18 carats qui se répète autour du bracelet. (Valeur au détail : environ 1 750 \$ chacune.)

**4<sup>e</sup> PRIX.** Une merveille sonore de la part des inventeurs du Compact Disc : 1 des 14 lecteurs de disques compacts Philips CD650, le dernier cri dans le domaine, avec éventail complet de caractéristiques recherchées. (Valeur au détail : environ 900 \$ chacun.)

**5<sup>e</sup> PRIX.** Le confort signé Sun Ice : 1 des 10 vêtements d'hiver de première qualité, tissu Goretex®, entièrement isolé contre le froid. (Valeur au détail : environ 360 \$ chacun.)

**6<sup>e</sup> PRIX.** Toute l'actualité à l'année longue : 1 des 500 abonnements d'un an à Time Magazine. (Valeur équivalente au kiosque : environ 120 \$ chaque abonnement.)

### POUR PARTICIPER...

D'ici le 31 décembre 1987, faites 3 achats au moyen de votre carte Visa. Remplissez un ou plusieurs bulletins de participation ci-joints, en inscrivant les dates de vos achats et le nom des marchands. Vous n'aurez qu'à poster à l'adresse figurant sur le bulletin avant minuit le 31 décembre 1987. Chaque bulletin doit être affranchi séparément. Vous pouvez obtenir des bulletins supplémentaires à n'importe quelle institution financière Visa participante.

(Faire 3 achats au moyen de votre carte Visa n'est qu'une des façons de participer. Consultez les détails du concours et des prix à l'andos de votre relevé Visa ou dans les présentoirs des institutions financières Visa participantes.)

1. Nom du marchand \_\_\_\_\_  
Date de l'achat \_\_\_\_\_  
2. Nom du marchand \_\_\_\_\_  
Date de l'achat \_\_\_\_\_  
3. Nom du marchand \_\_\_\_\_  
Date de l'achat \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville/Province \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

N° Carte \_\_\_\_\_  
POSTER A - CONCOURS OLYMPIQUE VISA  
C.P. 1425, SUCCURSALE "A"  
TORONTO (ONTARIO) M5W 2E5 © CANADA C.

1. Nom du marchand \_\_\_\_\_  
Date de l'achat \_\_\_\_\_  
2. Nom du marchand \_\_\_\_\_  
Date de l'achat \_\_\_\_\_  
3. Nom du marchand \_\_\_\_\_  
Date de l'achat \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville/Province \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

N° Carte \_\_\_\_\_  
POSTER A - CONCOURS OLYMPIQUE VISA  
C.P. 1425, SUCCURSALE "A"  
TORONTO (ONTARIO) M5W 2E5 © CANADA C.

1. Nom du marchand \_\_\_\_\_  
Date de l'achat \_\_\_\_\_  
2. Nom du marchand \_\_\_\_\_  
Date de l'achat \_\_\_\_\_  
3. Nom du marchand \_\_\_\_\_  
Date de l'achat \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville/Province \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

N° Carte \_\_\_\_\_  
POSTER A - CONCOURS OLYMPIQUE VISA  
C.P. 1425, SUCCURSALE "A"  
TORONTO (ONTARIO) M5W 2E5 © CANADA C.

POUR CHAQUE PARTICIPATION, VISA FAIT UN DON DE VOTRE PART À L'ÉQUIPE OLYMPIQUE CANADIENNE.

\*Visa est une marque enregistrée © Marque officielle Association olympique canadienne

# SAAB

## Elégamment vôtre.



L'élégance caractérise



# SAAB

Élégante

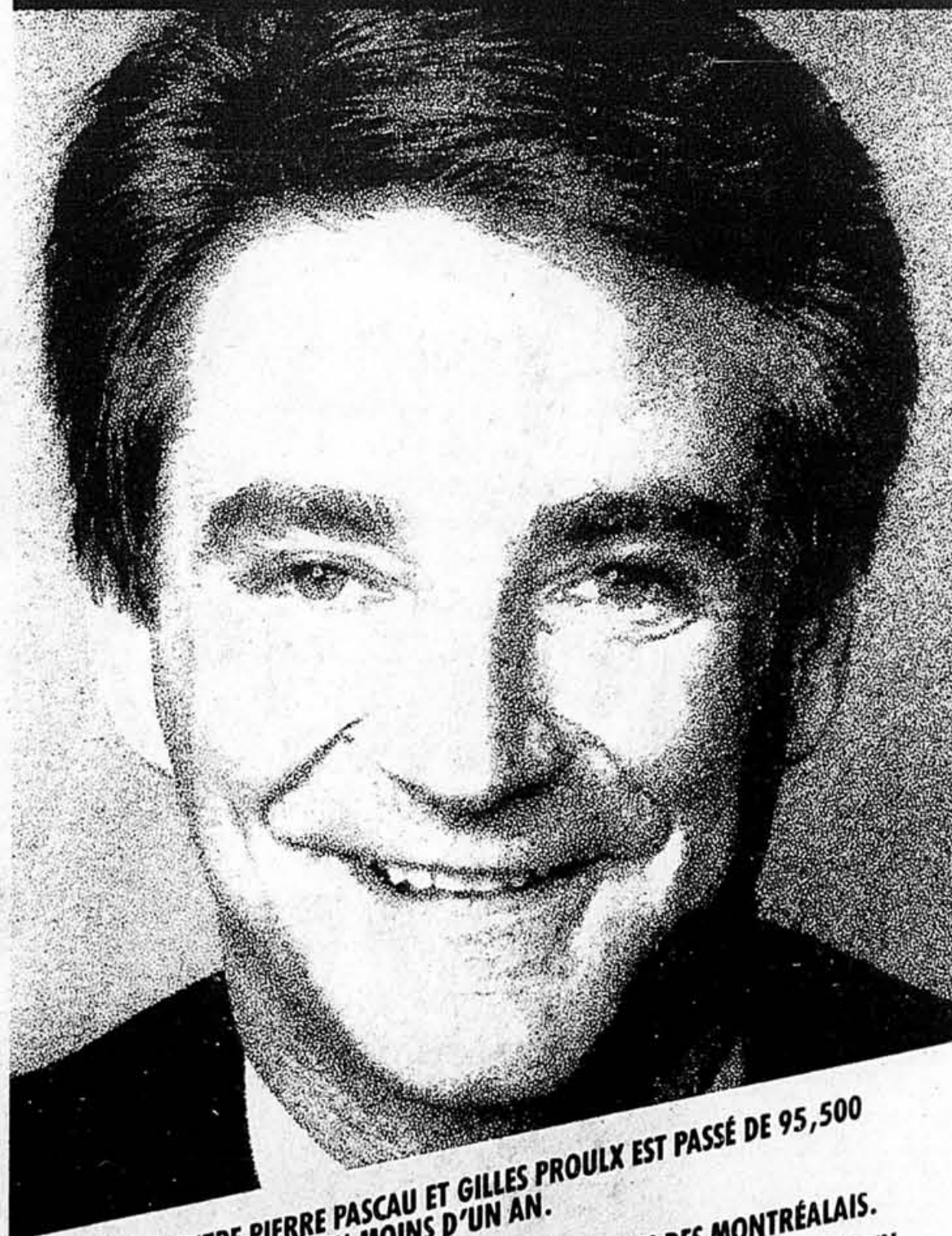
- le personnel
- l'atmosphère
- le service après-vente
- le service de limousine
- la location
- les voitures d'occasion

7965, boul. Langelier (juste au nord du boul. Métropolitain)

322-0104

# Gilles Proulx

## l'homme que Pierre Pascau craint le plus



- L'ÉCART ENTRE PIERRE PASCAU ET GILLES PROULX EST PASSÉ DE 95,500 À 49,700 AUDITEURS EN MOINS D'UN AN.  
(source BBM, moyenne au quart d'heure)
- GILLES PROULX EST PLUS PRÈS DES PRÉOCCUPATIONS DES MONTRÉALAIS.
- GILLES PROULX EST UN ANIMATEUR ENGAGÉ QUI NE RECULE DEVANT RIEN AFIN DE CONNAÎTRE LA VÉRITÉ.

**DÉCOUVREZ-LE AUJOURD'HUI MÊME**  
du lundi au vendredi de 12h10 à 13h30 en reprise de 18h30 à 19h30  
et le Journal du Dimanche de 9h05 à 10h00

# CJMS 128

RADIO AM STÉRÉO

# AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil que: Acier Kaypin Inc./Kaypin Steel Inc., une compagnie ayant son principal établissement en Ville St-Eustache, Province de Québec au 18 mars 1986, a cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette cession a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Deux-Montagnes le 7 avril 1986 sous le numéro 250809.

Ce 16e jour de septembre 1987.  
La Banque Royale du Canada  
1, Carré Westmount  
Westmount, Québec  
H3Z 2P9

PRENEZ AVIS que la compagnie Les Transports J. Bujold Inc., s'est adressée à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le permis suivant:  
TRANSPORT RESTREINT —  
LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — SPECIALISÉ PAR CONTRAT

De Matane à tous points de la Province de Québec, incluant la frontière Québec-Ontario (tout port d'entrée et de sortie) à destination de tous points de la Province d'Ontario, et retour, pour le transport de briques et pierres, pour BRIQUES ET PIERRES RIVE SUD INC.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les cinq (5) jours de la deuxième publication du présent avis dans ce journal.

1ère publication: 16 septembre 1987.

ANDRÉ ROCHON, Avocat  
ROCHON, BELZILE,  
CARRIER & AUGER  
Procureurs de la requérante.

## VENTE À L'ENCHÈRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, conformément à une ordonnance de la Cour supérieure, district de Montréal, rendue le 11 septembre 1987, dans le dossier no 500-14-001327-873, il sera procédé, le mercredi 14 octobre 1987, à 10 heures A.M. en l'étude du notaire soussigné, à la vente à l'enchère et à l'adjudication de la totalité de l'immeuble appartenant pour une moitié indivise aux mineurs Nathalie Sabrina Brito-Gauvin et Melissa Annabelle Brito-Gauvin et étant:

Un emplacement connu comme étant le lot 165-214 du cadastre de la paroisse de Montréal, avec la maison y érigée portant le numéro civique 3440 avenue Beaconsfield en la ville de Montréal.

Pour les conditions s'adresser au notaire soussigné:

MONTRÉAL, ce 14 septembre 1987

CLAUDE BLAURI-GARD, notaire

10, rue St-Jacques, bureau 804

Montréal - 844-2365



RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX  
DU BASSIN DE LAPRAIRIE  
APPEL D'OFFRES  
No. 37384-811-A  
ÉLECTRICITÉ DU BÂTIMENT  
GROUPE 1

### Nature des travaux

Pour l'usine de traitement des eaux usées du bassin de Laprairie, la fourniture et l'installation de:

- un poste de distribution 2000A-600V,
- un groupe électrogène de 600 Kw,
- des transformateurs,
- des panneaux de distribution,
- des appareils d'éclairage,
- des appareils de chauffage électrique,
- un système complet de prises de courant et interrupteurs
- les travaux connexes.

### Date de fermeture:

le 8 octobre 1987 à 16 h 00.

heure de Montréal

### Ouverture publique des soumissions

Lieu: Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie, a/s M. Guy Dupré, secrétaire-trésorier, 600, boul. Ste-Elizabeth, La Prairie, Québec, J5R 1V1 (514) 659-1945.

### Date et heure:

le 8 octobre 1987 à 16 h 00.

heure de Montréal

Prix: 50,00\$ pour chaque exemplaire complet, non remboursable, par cheque vise ou mandat à l'ordre de la «Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie».

### Dépôt de soumission:

- 5% du montant soumissionné si cette garantie est sous forme de cheque vise.

Le cheque vise doit être émis à l'ordre du Maître de l'Ouvrage et tiré sur un compte inscrit dans une institution bancaire faisant affaires au Québec:

### OU

- 10% du montant soumissionné si cette garantie est sous forme de cautionnement.

Le cautionnement de soumission doit être émis par une compagnie d'assurances autorisée par l'inspecteur général des institutions financières.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document qui est disponible pour examen et qui peut être acheté dans les conditions ci-haut mentionnées du lundi au vendredi inclusivement de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 à l'adresse suivante:

Bureau du Gérant  
Lalonde, Valois, Lamarre,  
Valois et Associés Inc.  
1100, boul. Dorchester ouest  
13e étage  
Montréal, Québec  
H3B 4P3

Pour tout renseignement additionnel concernant le contenu du document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Madame Félietta Natanson, Ing., téléphone: (514) 871-0122 poste 3094.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaire au Québec et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de LVLVAI sont autorisées à soumissionner.

La Régie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Guy Dupré  
Secrétaire-trésorier  
Régie d'assainissement des eaux  
du bassin de Laprairie

Suite des Avis légaux,  
Appels d'offres,  
Soumissions et Encans  
en pages A 6, D 9,  
G 4 et G 5

# L'AVENTURE

DES DÉFILÉS  
DE MODE  
AUTOMNE/  
HIVER



135 Magasins  
et Boutiques



C'est une excursion dans l'univers de la mode, la conquête d'un monde de styles et de couleurs pour tous les goûts, toutes les occasions!

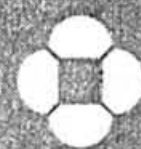
Un aperçu de ce qui vous attend dans nos boutiques de mode vous est présenté au cours de deux défilés différents:

- Mode Junior et Sport à midi
- Mode Classique à 12h30

Ce mercredi, jeudi et vendredi  
Niveau Métro



Partez  
à l'aventure!



Place Bonaventure  
Galerie des Boutiques



## FORD EN TÊTE POUR LA QUALITÉ, LE DESIGN ET LES VALEURS SÛRES

C'est le temps d'acheter ou de louer! Obtenez design et valeurs exceptionnelles pendant les jours d'été spectaculaires Ford et Mercury sur les voitures et camions les mieux conçus et construits en Amérique du Nord.

L'offre spectaculaire se termine le 30 septembre

**FORD  
ESCORT**  
La voiture la plus  
vendue au monde

**750\$**  
EN ARGENT\*  
comptant de Ford



**MERCURY  
TRACER**  
L'importée de Ford la  
plus vendue au Canada

**750\$**  
EN ARGENT\*  
comptant de Ford



**RANGER**  
Le pick-up compact le  
plus vendu au Canada

**750\$**  
EN ARGENT\*  
comptant de Ford



**BRONCO II**  
La robustesse du plaisir  
à son meilleur

**750\$**  
EN ARGENT\*  
comptant de Ford



L'offre de 750 \$ en argent  
comptant est aussi valable  
sur la Ford Taurus et la  
Mercury Sable.



Protection de  
100 000 km  
du groupe  
motopropulseur

Protection de  
160 000 km  
contre la corrosion

2 000 \$ en argent comptant\*  
de Ford sur la Merkur XR4Ti.  
La splendide sedan sport qui  
nous vient d'Allemagne.

\*Le véhicule doit faire partie du stock sur place. L'offre inclut la participation du concessionnaire. L'offre ne peut être combinée à d'autres plans d'incitation à moins d'avis contraire. Tous les détails chez les concessionnaires Ford et Mercury participants.

Depuis 7 ans, Ford conçoit et construit les voitures et camions nord-américains de la plus haute qualité. Aucun autre fabricant ne peut en dire autant.



LA QUALITÉ PASSE AVANT TOUT.



Bouclez-moi!  
Ensemble nous pouvons  
sauver des vies.

# POLLACK

## VENTE

### Ne cherchez plus!

### Vente manteaux à pelisse



### Ne cherchez plus!

Le meilleur choix d'imperméables à doublure d'opossum amovible, vous le trouverez aux magasins Pollack pour elle. Notre opossum de Nouvelle-Zélande est une fourrure pleine peau, luxueuse et de première qualité. Vous pouvez la porter boutonnée à l'intérieur ou enfilée par dessus l'imperméable.

Couleurs: beige, taupe, gris foncé ou noir.

Tailles: 4 à 16 ans et dans plusieurs modèles, tailles petites 3 à 13.

Prix courant: 1,300\$

PRIX SPÉCIAL

à partir de

**699<sup>99</sup>\$**

OFFRE SENSATIONNELLE!  
4 JOURS SEULEMENT!  
À l'achat de cette pelisse entre le 16 et le  
19 septembre, Pollack fera toutes les retouches  
GRATUITEMENT!

# Pollack pour elle

LES GALERIES D'ANJOU CARREFOUR LAVAL PLACE VERTU

## Accusé d'avoir agressé cinq personnes à coups de gourdin, Burdi est apte à subir un procès

JOYCE NAPIER

■ Girolamo Burdi, accusé d'avoir attaqué plusieurs personnes, en fin de semaine, à coups de gourdin, a été conduit une deuxième fois, hier, devant la cour des sessions, où on a établi, après examens psychiatriques, qu'il était bien apte à subir un procès.

Mais la comparution du prévenu ne s'est pas déroulée sans incident.

Le détenu est encore une fois arrivé sans chaussures devant le juge Gérard Rouleau et, pour la deuxième journée de suite, il a demandé avec insistance qu'on fasse venir son avocat, Me Louise Denault. Celle-ci est en grève, jusqu'à ce matin, avec les 150 autres avocats de l'Aide juridique de Montréal.

Un avocat de la pratique privée, mandaté par l'Aide juridique, Me René St-Léger, était présent mais M. Burdi a lancé au tribunal: «Je ne veux pas de cet avocat!» Il voulait encore une fois, comme la veille, lorsqu'on l'a traduit pour la première fois devant le tribunal, après son arrestation, qu'on appelle son avocat, Me Denault. Il a rappelé au juge qu'il ne connaissait rien au droit et qu'il avait bel et bien besoin d'un défenseur, le sien, Me Denault et personne d'autre.

Le prévenu a été arrêté samedi en fin d'après-midi au Carré Saint-Louis, après qu'un individu armé d'un bâton ou d'une barre de fer eut agressé cinq personnes. Deux d'entre elles reposaient dans un état critique à l'hôpital.

M. Burdi a dit au juge hier que depuis son arrestation il ne s'était pas lavé, qu'il n'avait pas pu se raser et qu'il devait dormir tout nu. Il a également rappelé au juge qu'il n'avait pas de chaussures.

Le tribunal a noté que le psychiatre attaché au ministère de la Justice, le Dr Louis-Charles Daoust, avait conclu qu'il était apte à subir son procès. Le prévenu a donc été mis en accusation, mais il refusait de prendre connaissance de l'acte, disant qu'il ne comprenait pas le français, qu'il

ne connaissait pas la loi et qu'il voulait son avocat. Le tribunal a donc fait traduire l'acte d'accusation, mais encore une fois, M. Burdi a refusé d'en prendre connaissance, insistant pour qu'on appelle Me Denault.

Le juge a alors décidé d'inscrire lui-même un plaidoyer et a annoncé simplement que le prévenu plaiderait «non coupable». D'habitude, à cette étape des procédures pénales, c'est à l'avocat du prévenu à inscrire un plaidoyer.

Le juge a demandé au procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre St-Jean, s'il s'opposait à ce qu'on libère M. Burdi moyennant un cautionnement; quand il a répondu par l'affirmative, le tribunal a remis à aujourd'hui l'enquête sur caution du prévenu qui a ensuite été reconduit en cellule.

M. Burdi doit répondre à cinq accusations, dont une de tentative de meurtre, deux de voies de faits graves et une de voies de faits simples. On lui reproche également d'avoir causé des lésions corporelles à une cinquième victime.

## Emprisonnés pour outrage au tribunal

Presse Canadienne

■ Deux Montréalais, François Mitchell et Stéphane Chevrier, ont été condamnés hier à des peines d'emprisonnement de sept jours chacun sous des accusations d'outrage au tribunal.

Le tribunal leur reprochait de ne pas avoir respecté les termes d'une injonction émise à la demande de la Commission des valeurs mobilières du Québec (CMVQ) qui leur interdisait de vendre des actions et des titres d'emprunt.

Les deux hommes, qui ne possèdent pas de permis de la CMVQ, ont reconnu leur culpabilité devant la Cour supérieure, à Montréal.

## ERRATUM

Dans notre publicité du cahier «Info-achats» en page 3, nous aurions dû indiquer pour ces modèles, les modifications ci-jointes.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>JVC</b></p> <p><b>MONITEUR COULEUR 20"</b></p> <p>560 LIGNES DE RÉOLUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Modèle AV-2076</li> <li>tube-image 53 cm</li> <li>compatible MTS-SAP</li> <li>128 canaux</li> <li>3 entrées vidéo</li> <li>affichage à l'écran</li> <li>560 lignes de résolution</li> </ul> <p>TELSTAR TV</p> <p>TAKE ET INTERET INCLUS 12 mois</p> <p><b>\$999</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <p><b>JVC</b></p> <p><b>MONITEUR COULEUR 28"</b></p> <p>560 LIGNES DE RÉOLUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Modèle AV-2676</li> <li>tube-image 28"</li> <li>affichage à l'écran</li> <li>écran DATA-GRADE</li> <li>128 canaux</li> <li>128 canaux</li> </ul> <p>TELSTAR TV</p> <p>TAKE ET INTERET INCLUS 12 mois</p> <p><b>\$1599</b></p> |
| <p><b>JVC</b></p> <p>AMPLIFICATEUR COMMANDE À DISTANCE PAR ORDINATEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Modèle RX-5</li> <li>prêt pour la vidéo</li> <li>composant à télécommande COMPU-LINK</li> <li>égalisateur graphique S.L.A. à 7 gammes</li> <li>tune à synthétiseur numérique commande par ordinateur</li> </ul> <p>LECTEUR DE DISQUE COMPACT</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Modèle XL-V2506K</li> <li>3 rayons laser de haute précision</li> <li>titre numérique</li> <li>modèle répétition</li> <li>programmation à accès aléatoire de 15 pages</li> <li>redorche 2 vitesses</li> <li>sérvic système</li> </ul> <p>TAKE ET INTERET INCLUS 12 mois</p> <p>L'ensemble pour</p> <p><b>\$799</b></p> | <p><b>ENERGY</b></p> <p>ESM-3 80 WATTS</p> <p><b>\$299 LA PAIRE</b></p> <p><b>STYLE</b></p> <p><b>MONITEUR COULEUR</b></p> <p>MODÈLE C-1936</p> <p><b>\$499</b></p>                                                                                                                                                                                      |

CONDITIONS DE CRÉDIT 10% de dépôt

Nous nous excusons de ces inconvénients.

**Audio-Cité**

PIONER — TEAC — TOSHIBA — MAXELL — S.A.E. — KOSS — PIONEER

— FRANÇOIS BEAUDOIN, MTL: «C'est une boutique audio pas ordinaire, il y a de l'espace et le personnel est très compétent. Faut voir ça...»

## LA LIQUIDATION DES MODÈLES 1987 BAT SON PLEIN CHEZ

### LASERTHEQUE 88.2 inc.

| COMPACT DISC                                                                                                                                                                                                               | MAGNETO CASSETTES                                                                                                                                                                                                          | ENCEINTES                                                                                                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>TEAC</b></p> <p>PD 200 stock</p> <p>PD 350 stock</p> <p>ZD 700 demo</p> <p>ZD 5000 demo</p>                                                                                                                          | <p><b>TEAC</b></p> <p>V538x /dbx demo</p> <p>W310c /doub. demo</p> <p>R435x /rev.-dbx demo</p> <p>V770 /3 tête demo</p> <p>R505 /rev. demo</p>                                                                             | <p><b>Infinity</b></p> <p>RS-1000 /50 w. stock</p> <p>RS 2000 /75 w. stock</p> <p>RS 3000 /100 w. stock</p> <p>RS 4000 /125 w. demo</p> <p>RS 5000 /135 w. demo</p> <p>SM-100 /100 w. demo</p> |
| <p>● UNE GAMME COMPLÈTE DE COMPOSANTS</p> <p>● UNE FACTURE NÉGOCIÉE ET RAISONNABLE!</p> <p>● UNE GARANTIE PROLONGÉE GRATUITE*</p> <p>● UN SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ</p> <p>* Jusqu'au 1er octobre - valeur de 49.99\$</p> | <p><b>RÉCEPTEURS</b></p> <p><b>PIONEER</b></p> <p>SX-11600 /100 w. stock</p> <p>SX-1100 /50 w. stock</p> <p>VSX-2000 /100 w. stock</p> <p>VSX 3000 /120 w. stock</p> <p>VSX-5000 /200 w. stock</p> <p>surround - sound</p> | <p><b>COMPACT DISC</b></p> <p><b>PIONEER</b></p> <p>PD-5030 demo</p> <p>PD-6030 stock</p> <p>PD-7030 demo</p> <p>PD-4050 demo</p> <p>PD-M6 /6 disc stock</p> <p>PD-M40 /6 disc stock</p>       |

Les 10 premières personnes présentant cette annonce les 11, 18 et 19 sept. recevront tous les lecteurs de 10% À L'ACHAT.

**4331 ST-DENIS - 289-9161**

METRO MONT-ROYAL

VISA MasterCard

FINANCEMENT DISPONIBLE

CERWIN — VEGA — KOSS — S.A.E. — MAXELL — PIONEER — TOSHIBA

## Session d'hiver 1988

### Nouvelle date limite d'admission

## 1er OCTOBRE 1987

Pour tous les programmes de baccalauréat et de certificat offerts à la session d'hiver 1988

Formulaire d'admission et renseignements:

par téléphone: 282-3121

en personne: Registrariat  
870 boul. de Maisonneuve est  
Local T-3600  
Montréal



Université du Québec à Montréal

## Une écolière affirme avoir vu fuir Adélar Vallée

Procès pour meurtre d'un policier

GERMAIN TARDIF

■ Une adolescente de 14 ans a identifié Adélar Vallée comme étant celui qu'elle avait vu sortir d'une voiture rouge après un accident qui fut suivi, quelques moments plus tard, de l'assassinat du policier Robert Baril, en novembre dernier.

La jeune fille, dont nous taillons le nom en raison de son âge, revenait de l'école en compagnie de son frère âgé de 10 ans et retournait chez elle lorsqu'en sortant de l'autobus, angle Sherbrooke et Aylwin, elle aperçut une auto rouge accidentée d'où sortirent, l'un après l'autre, le chauffeur et un autre homme.

Ils s'engagèrent rapidement dans une ruelle alors qu'un policier, armé à la main, les poursuivait.

Les deux enfants continuèrent leur route. Chemin faisant l'écolière dit qu'elle entendit quatre coups de feu: trois à cadence rapide et un quatrième, de cinq à dix secondes plus tard. Les deux derniers coups étaient moins forts que les deux premiers.

Puis elle revit l'un des deux fugitifs sortir par une autre extrémité de la ruelle. Il prit un taxi et disparut.

Dans son témoignage elle fut en mesure de fournir une description assez détaillée du premier sorti de la voiture, qui devait être le chauffeur puisque les deux hommes sont sortis par la même portière, l'autre étant bloquée en raison de l'accident.

Elle devait le reconnaître, plus tard, dans une parade d'identification, au poste de police de la rue Bonsecours. Il s'agissait d'Adélar Vallée qu'elle identifia de nouveau, hier, dans le box des accusés.

Quant au deuxième homme, elle n'a pu en donner la description parce qu'elle ne l'a vu que quelques secondes pendant qu'il courait.

Un autre témoin, Pascal Simeone, a vu l'accident alors qu'il conduisait son camion-remorque, rue Sherbrooke.

Il entendit d'abord une sirène puis aperçut une voiture rouge de marque Dodge en poursuite heurter un camion de Bell Canada.

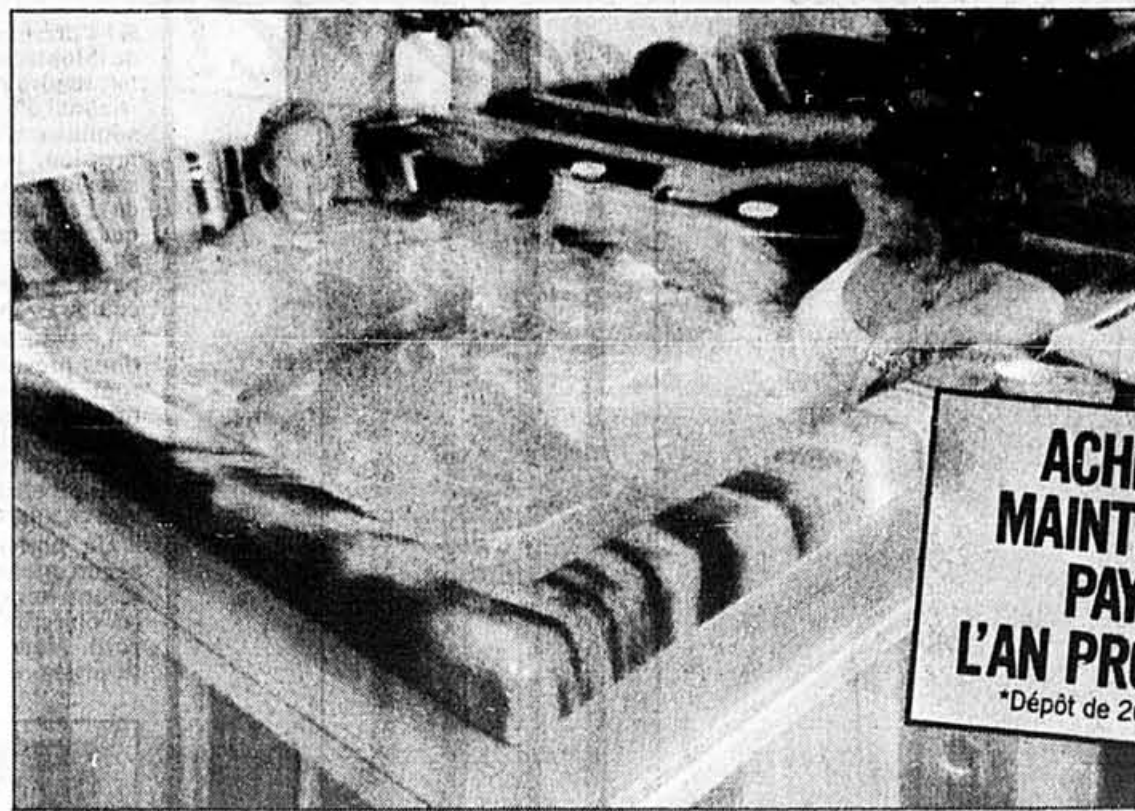
Pendant qu'il descendait de son véhicule, il vit sortir de l'auto rouge deux hommes qui prirent la fuite, dans une ruelle, suivis d'un policier.

S'apercevant que le chauffeur de Bell était blessé, le témoin se porta à son secours et l'aida à sortir de son camion en forçant la porte. Pendant qu'il effectuait ce travail à l'aide d'un outil de métal, il entendit deux coups de feu.

Alors que les deux occupants de l'auto rouge se sauvaient, il remarqua du sang sur le front de l'un d'eux. Il constata, peu après, que le pare-brise de la voiture était fracassé, du côté droit.

Aujourd'hui la Cour doit entendre la déposition d'un homme qui aurait été témoin du meurtre du policier.

## Avec un bain «Spa» exclusif à Trévi



**ACHETEZ  
MAINTENANT  
PAYEZ  
L'AN PROCHAIN\***  
\*Dépôt de 20% requis

## On relaxe au max...

Ah! comme c'est bien d'avoir un centre de relaxation à la maison! et de refaire le plein d'énergie dans la détente... Le bain «Spa» peut avoir des vertus thérapeutiques et vous aider à obtenir un sommeil réparateur... Les modèles de bains «Spa» 1988 sont exclusifs à Trévi, une garantie de service et de qualité.

- Plus pratiques que les bains tourbillons, nos bains «Spa» peuvent accueillir plus d'un baigneur à la fois.
- Vous pouvez installer nos bains «Spa» à l'intérieur ou à l'extérieur.
- Pas besoin de les vider après chaque utilisation! Ils sont équipés d'un système de filtrage, facile d'entretien, et d'un chauffe-eau intégré.
- Nos bains «Spa» sont offerts dans une gamme variée de modèles, de dimensions et de couleurs.

Pour en connaître davantage sur les caractéristiques techniques de nos bains «Spa», consultez dès aujourd'hui votre expert Trévi.

Depuis 15 ans!

**Trévi**  
L'expérience par excellence

FACILITÉS DE PAIEMENT

HEURES D'OUVERTURE  
LUN AU MER: 9h à 18h  
JEU ET VEN: 9h à 21h  
SAM: 9h à 17h

PLAN MISE DE CÔTE  
PLAN DE FINANCEMENT BANCAIRE  
CHÈQUES ACCEPTÉS

VISA MasterCard

Faites un saut chez Trévi!

MAINTENANT 5 SUCCURSALES POUR MIEUX VOUS SERVIR

Fabreville: 515, boul. Labelle 622-9801 ■ Ville Lemoyne: 2500, boul. Taschereau 465-7701 ■ Châteauguay: 115, boul. St-Jean-Baptiste 698-2210  
St-Léonard: 6852, rue Jean-Talon E. 255-7014 ■ Pierrefonds: 13 101, boul. Gouin O. 620-8740

**SOLARIUM MÉTROPOLITAIN**  
FINI DE RÉVER, PASSEZ À L'ACTION MAINTENANT

**SOLARIUM COMPLET INSTALLÉ**  
FINI «CLE EN MAIN»  
**IMPORTANT**  
Ne cherchez plus!  
Faites affaire avec un seul entrepreneur  
Un seul prix, un seul numéro.

Vous êtes sérieux (nous le sommes aussi). Achetez maintenant! **Aucun déboursé avant mai 1988. Sans intérêt.**  
Sauvez les coûts d'augmentation. Aussi disponibles autres grandeurs.

**AUSSI SUR BALCON DÉJÀ EXISTANT**

**AGENTS DISTRIBUTEURS**

|                             |                            |
|-----------------------------|----------------------------|
| Ottawa-Hull.....234-8976    | St-Hyacinthe.....773-6966  |
| Sherbrooke.....821-2056     | Valleyfield.....377-3494   |
| Trois-Rivières.....373-2577 | Rimouski.....722-6966      |
| Chicoutimi.....545-6499     | Val-d'Or.....825-5694      |
| Québec.....525-5913         | Rouyn-Noranda.....762-8994 |
| Drummondville.....472-6154  |                            |

1695, boul. Le Corbusier  
Chomedey, Laval  
suite 206

METTEZ DU SOLEIL  
DANS VOTRE VIE!

(514) 336-3670

**AVIS  
AUX PROPRIÉTAIRES  
ENFIN  
LE KIT SOLARIUM  
COMPLET  
(ÉTÉ-HIVER)**  
Faites-le vous-mêmes  
10' x 8' largeur-profondeur  
**SUPER SPÉCIAL D'INTRODUCTION**  
**\$12 900** transport en sus

Comprend tout de A à Z

- Base
- Plancher
- Muret
- Armature
- Toit thermos trempé
- 2 côtés
- Vitre de côté thermos
- Vitrage teinté bronze
- Electricité
- Chauffage
- Porte patio 5'
- 2 fenêtres battantes
- Livret d'instructions
- Plan, etc.

Produits de première qualité

# CITÉ

en début de soirée...



**RADIO CITÉ 107**

Pour l'AMOUR de la Musique

## SUPER SOLDE Camps musicaux

ÉPARGNEZ JUSQU'À  
**1500\$**  
POUR UN TEMPS LIMITÉ

En super spécial... 50 pianos qui n'ont servi que 2 mois. Prêtés par Archambault Musique aux camps musicaux d'Orford et de Lanaudière, ces pianos vous sont offerts avec la garantie originale, le banc, la livraison dans le grand Montréal et un accord à domicile.

☆☆☆  
MODÈLE  
SÉLECTIONNÉ  
PAR LE CAMP  
MUSICAL  
D'ORFORD

YAMAHA MODÈLE U1AR (48")  
à partir de seulement  
**4650\$**  
Disponible en ébène satiné (4650\$),  
ébène poli ou noyer poli (4750\$)

Baldwin MODÈLE 243 (45")  
à partir de seulement  
**3795\$**  
Disponible en fini chêne (3795\$),  
noyer (3895\$) ou ébène (3995\$)

(non illustré)  
Baldwin  
modèle  
E 140B (40")  
2895\$  
disponible  
en fini noyer

☆☆☆  
MODÈLE  
SÉLECTIONNÉ  
PAR LE CAMP  
MUSICAL DE  
LANAUDIÈRE

90 ANS D'EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE

DEPUIS 1896

**ARCHAMBAULT  
MUSIQUE**

500 est, rue Ste-Catherine, Montréal (métro Berri) 849-6201



# UNE VICTOIRE À CHAQUE INSTALLATION!

**PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE**

**7 1/2%**

- période de 12 à 24 mois
- taux de 9 1/4% pour un financement prolongé
- taux sujet à changement sans préavis





**ARCON CANADA INC.**

## UNE ÉQUIPE DE CHAMPIONS!

- vaste gamme de portes et fenêtres en aluminium.
- expérience de 24 ans / Plus de 50,000 propriétaires satisfaits.
- Garantie de 5 ans.
- **CaionVest®**, la pellicule transparente réfléchissant la chaleur, conserve aux maisons leur chaleur en hiver et leur fraîcheur en été.
- réduit la condensation.
- réduit les courants d'air froids.
- réduit la décoloration du mobilier.

**Montréal Nord:**  
 12 000, Albert-Blondin  
 Montréal Nord, Québec

**Laval:**  
 1525 Autoroute Laval #440  
 Laval, Québec

**Longueuil:**  
 1616 bou. Taschereau  
 Ville Longueuil, Québec

**West Island:**  
 4722 boul. Saint-Jean  
 Pierrefonds, Québec

**322-7602**

MONTREAL, QUEBEC, LONGUEUIL, LAVAL, L'ARROUETTE, LAPOINTE, PIERREFONDS, DRUMMONDVILLE, GRANBY, SHELBURNE, SOREL, TROIS-RIVIERES, VICTORIAVILLE  
 ARCON CANADA INC. est une marque de commerce enregistrée de Southwall Technologies, Arcon Canada Inc. est un agent autorisé.



## Même ennemi, même combat?

### Les Travailleurs unis de l'automobile sont divisés face aux grands de l'auto

Presse Canadienne  
TORONTO

■ Pour la première fois depuis la création des Travailleurs unis de l'automobile, les dirigeants syndicaux américains et canadiens ne jouent pas le même jeu dans les négociations en vue de la signature d'une entente qui servira de norme dans l'industrie automobile nord-américaine.

Divorcés depuis le début de 1985, les syndicats des travailleurs de l'automobile du Canada et des États-Unis ont des priorités distinctes, des gains distincts et des stratégies distinctes.

Toutefois, ils poursuivent un même but: la sécurité d'emploi de leurs membres des deux côtés de la frontière.

Les négociations au nom des quelque 10 000 employés de

Chrysler Canada Ltd. se poursuivent, mais les employés des usines de Chrysler, en Ontario, ont dressé des piquets de grève des lundi soir, alors qu'expirait leur contrat.

De même, les négociations avec Ford Motor Co., aux États-Unis, où la convention collective est devenue caduque au même moment que celle des travailleurs de Chrysler Canada, se poursuivent. Mais les travailleurs sont demeurés au poste.

Pour un syndicat qui, au fil des ans, a adopté comme mot d'ordre «pas de contrat, pas de travail», le report d'un débrayage est inhabituel.

Si la direction de Ford a félicité le syndicat américain, le report de la grève a soulevé l'indignation au Canada.

Le leader des Travailleurs unis de l'automobile du Canada, Bob

White, n'a fait que secouer la tête en apprenant la décision de ses camarades américains. De plus, il a perdu un pari de \$5 quand, après minuit, les travailleurs américains n'ont pas débrayé pendant que leurs porte-parole continuaient de négocier.

«Les travailleurs américains

craignent de perdre leurs emplois et leurs dirigeants agissent prudemment. L'atmosphère est différente aux États-Unis. On dirait qu'ils ont perdu leur militantisme», a déclaré M. Desmond Morton, historien du mouvement syndical à l'Université de Toronto.

«Tout ça, c'est une question de stratégie», a jugé M. Pradeep Kumar, chercheur de l'Université Queen's à Kingston (Ontario).

M. White, pour qui aucune entente n'est possible sans l'indexation des pensions, est respecté au sein du mouvement syndical ca-

nadien pour ses prises de position inébranlables.

Actuellement, après 30 ans de service, les travailleurs chez les trois grands de l'automobile reçoivent à peu près \$1 205 par mois à leur retraite. C'est loin des \$3 000 qu'ils touchent lorsqu'ils travaillent.

## RAFALE D'AUBAINES CHEZ TRÉVI

# N'ATTENDEZ PAS QUE LES FEUILLES TOMBENT POUR PROTÉGER VOTRE PISCINE DE L'HIVER

Ce sera bientôt le temps de préparer votre piscine extérieure à passer l'hiver. Et chez Trévi, on vous propose actuellement à prix d'aubaine tout ce qu'il vous faut pour ces préparatifs inévitables. Alors profitez-en au plus tôt!

### TOILES D'HIVER POUR PISCINES

| Toiles circulaires |                     |
|--------------------|---------------------|
| 15 pi de diamètre  | 26 <sup>95</sup> \$ |
| 18 pi              | 31 <sup>95</sup> \$ |
| 21 pi              | 39 <sup>95</sup> \$ |
| 24 pi              | 49 <sup>95</sup> \$ |

| Toiles ovales |                     |
|---------------|---------------------|
| 15 pi x 25 pi | 40 <sup>95</sup> \$ |
| 15 pi x 30 pi | 47 <sup>95</sup> \$ |

Vous trouverez également, chez Trévi, les toiles d'hiver pour tous les modèles de piscine creusée.

TROUSSE D'HIVÉRISATION 5<sup>95</sup>\$

COUSSIN D'AIR 9<sup>95</sup>\$  
48 po de côté

POMPE SUBMERSIBLE JACUZZI 89<sup>95</sup>\$

Depuis 15 ans!

**Trévi**  
L'expérience par excellence

FACILITÉS DE PAIEMENT

HEURES D'OUVERTURE  
LUN AU MER: 9h à 18h • PLAN MISE DE COTE  
JEU ET VEN: 9h à 21h • PLAN DE FINANCEMENT BANCAIRE  
SAM: 9h à 17h • CHEQUES ACCEPTÉS

VISA MasterCard

Faites un saut chez Trévi!

MAINTENANT 5 SUCCURSALES POUR MIEUX VOUS SERVIR

Fabreville 515, boul. Labelle 622-9801 • Ville Lemoyne 2500, boul. Taschereau 465-7701 • Châteauguay 115, boul. St-Jean-Baptiste 698-2210  
St-Léonard 6852, rue Jean-Talon E. 255-7014 • Pierrefonds 13 101, boul. Gouin O. 620-8740

### PORTES et FENÊTRES

DEPUIS 10 ANS, LES MEILLEURS CONSTRUCTEURS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE FONT CONFIANCE À VIMAT. POURQUOI?

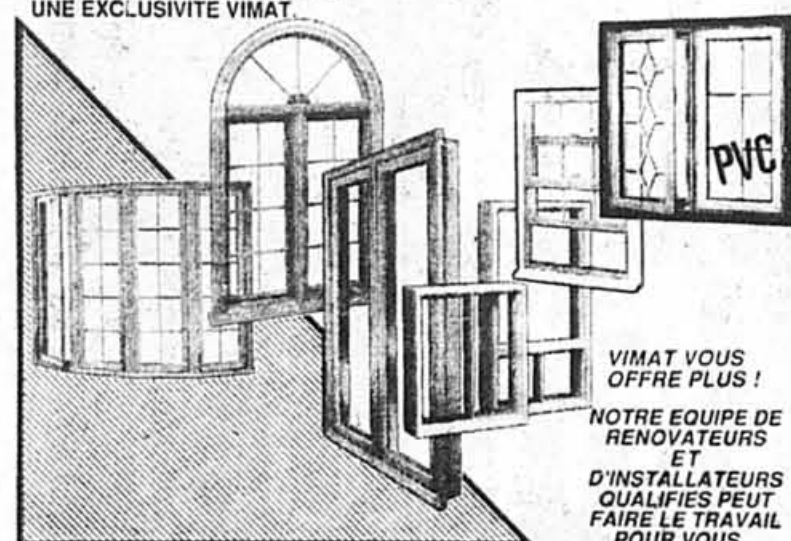
**MEILLEUR CHOIX, QUALITÉ, PRIX!**

VIMAT C'EST:  
UN TRES GROS INVENTAIRE DE PORTES-PATIO ET DE FENÊTRES DE SOUS-SOL

VIMAT C'EST:  
LE PLUS VASTE CHOIX DE FENÊTRES EN PIN, CEDRE, ALUMINIUM OU EN BOIS RECOUVERT DE VINYLE OU D'ALUMINIUM.

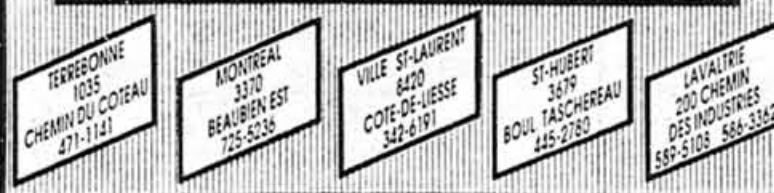
**NOUVEAU P.V.C.**  
FENÊTRE EN P.V.C. DIRECTEMENT COLOREE DANS LA MASSE. PORTE UNE GARANTIE ECRITE DE 5 ANS POUR LA COULEUR ET DE 10 ANS POUR LE BLANC. DISPONIBLE EN 7 COULEURS. UNE EXCLUSIVITE VIMAT.

VIMAT  
10 ans



VIMAT VOUS OFFRE PLUS!  
NOTRE EQUIPE DE RENOVATEURS ET D'INSTALLATEURS QUALIFIES PEUT FAIRE LE TRAVAIL POUR VOUS...

les fenêtres vimat inc.



## Grâce à DIVA, Mme Legris a donné un second souffle à son entreprise.

Soyons sérieux.

Le nouveau système de bureautique intégrée DIVA<sup>MC</sup> de Bell Canada ne vous changera sans doute pas en walkyrie extra-terrestre. Mais il vous donnera certainement l'impression d'avoir accès à une nouvelle puissance et de pouvoir exploiter enfin le plein potentiel de votre entreprise.

DIVA est un serveur bureautique multi-usagers/multi-tâches à haute performance. Il s'adapte à la plupart des composantes informatiques et en multiplie les possibilités.

Outre les fonctions de bureautique

usuelles (messagerie électronique, répertoire, formulaires, création, édition, archivage et échange de documents), DIVA ouvre aux utilisateurs de terminaux non intelligents ou de PC l'accès à

des ordinateurs centraux et leur permet de partager des composantes périphériques ainsi que des logiciels coûteux. DIVA offre la possibilité de s'interconnecter à différents réseaux

selon les besoins de votre entreprise et permet de desservir plusieurs centaines de postes de travail.

Et parce que DIVA est conçu, installé et entretenu par Bell, vous n'avez besoin que d'un seul numéro de téléphone pour obtenir un service qui a depuis longtemps fait la preuve de son excellence.

Alors n'attendez plus: réveillez la force de votre entreprise! Faites appel à Bell.

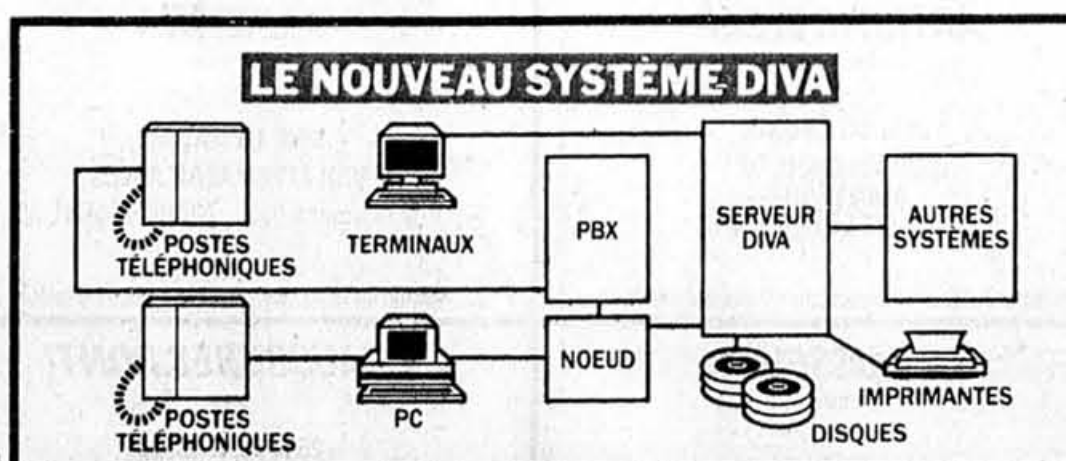
1 800 363-2929

**Réveillez la force!**

L'efficacité passe par Bell<sup>MC</sup>

**Bell**

Membre du réseau national Telecom Canada



# La défense tente de démolir le témoignage du délateur Beauchamp

Au bord de l'eau:  
condominiums de prestige

*Le Presqu'île*

500, Place Juge-Desnoyers  
Suite 204  
Pont-Viau, Laval, Qc  
Informations: 663-5412  
13 h à 17 h, lundi au jeudi  
13 h à 17 h, samedi, dimanche

## GERMAIN TARDIF

■ Un caméléon, un fraudeur, un menteur, un « Séraphin », une vipère: les quatre avocats de la défense n'ont pas ménagé leurs épithètes à l'endroit du délateur Claude Beauchamp alors qu'ils s'employaient, tout au cours de leurs plaidoiries, à démolir son témoignage au procès de leurs clients accusés d'importation de cocaïne en provenance du Pérou. Les accusés sont Conrad Bouchard, son fils Denis, Louis Henri et Jean-Guy Bourguoin, défendus respectivement par Mes Gilles Daudelin, Daniel Rock, Jean Dury et Anne-Marie Lanctôt. Tout à tour, ces derniers ont re-

connu que Beauchamp était doué d'une intelligence supérieure, don que, toutefois, il utilisait à mauvais escient. En raison de son intelligence, la ville de Laval lui avait confié le rôle de chef-percepteur des taxes. Que fait-il? Après avoir appris le système informatique dont venait de se munir la municipalité et en avoir décelé les faiblesses, il fait du détournement de fonds, avec un groupe d'associés, dérobant à Laval un montant global de \$700 000 en l'espace de quelques années. Il se sert, en outre, des informations privilégiées, auxquelles sont poste lui donne accès, pour les remettre à des hommes d'affaires

qui le paient en argent ou en participation à leurs compagnies. Condamné, par la suite, à quatre ans de prison pour détournement de fonds, il agit comme intermédiaire pour vendre de la drogue aux détenus. Il a passé sa vie à rouler tout le monde. C'est un manipulateur qui dupe tous ceux qui entrent en contact avec lui, a affirmé Me Deaudelin. Il a manipulé des employés municipaux de Laval, des entrepreneurs en développement industriel ou immobilier, des prisonniers, puis la police. Durant ce procès, il a essayé par son témoignage, de duper le tribunal et les jurés.

Maintenant, grâce à son arrangement avec la police qui, en plus, de lui payer la somme de \$50 000, a fait les démarches nécessaires pour lui donner une nouvelle identité, il disparaîtra sous un autre nom. « Claude Beauchamp est mort, de dire Me Deaudelin, mais le M. « X », qui s'apprête à aller vivre à l'étranger, demeure un criminel impénitent ». Il n'est pas devenu délateur par repentir, ajoute l'avocat, mais parce qu'il avait intérêt à le faire, et cet intérêt, c'était d'éviter la prison tout en se faisant payer. Un délateur de cette trempe, selon lui, mêle la vérité au mensonge quand cela fait son affaire, de

sorte qu'on ne peut savoir quand ses déclarations sont vraies et quand elles sont fausses. Aujourd'hui, Me Serge Authier doit entreprendre sa plaidoirie, étape du procès qui sera suivie des instructions du juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, aux jurés qui seront ensuite appelés à délibérer en vue de rendre un verdict. Rappelons que le procès fait suite à la saisie de 13 kg de cocaïne d'une valeur de \$13 millions, lors d'une opération de la police au stationnement du restaurant Ruby Foo's, en automne 1986. La drogue était dissimulée dans des bonbonnes de plongée sous-marine.

|                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>VILLAGER</b><br>Fairview • Laval • Anjou<br><br>45% DE RABAIS<br>FLÂNEURS DE CUIR POUR HOMMES<br>COLLECTION AUTOMNE<br>EN MARINE SEULEMENT<br>Prix courant 90\$ MAINTENANT 49,99\$<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantité limitée | <b>LA VANNERIE</b><br>Laval<br><br>40% DE RABAIS<br>BERCEUSE DE ROTIN<br>AVEC COUSSIN DOUBLE<br>Prix courant 325\$ MAINTENANT 195\$<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantité limitée                                                                                                                 | <b>PIAF</b><br>Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno<br><br>25% DE RABAIS<br>CHOIX DE COORDONNÉS<br>BLAZERS • JUPES • PANTALONS<br>Prix courant: de 65\$ à 120\$<br>MAINTENANT de 49\$ à 89,99\$<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées                                                                                        | <b>FUN FUN</b><br>Laval<br><br>25% DE RABAIS<br>T-SHIRT<br>"GASTON LAGAFFE"<br>Prix courant 15,99\$ MAINTENANT 11,99\$<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantité limitée                                                                                                          |
| <b>FREEDOM</b><br>Laval • Anjou<br><br>25% DE RABAIS<br>CHANDAILS À TAILLE COURTE<br>"FREEDOM"<br>100% ACRYLIQUE<br>Prix courant 39,99\$ MAINTENANT 29,99\$<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantité limitée                           | <b>AU COIN DES PETITS</b><br>Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno<br><br>33%-40% DE RABAIS<br>SURVÊTEMENTS 1 PIÈCE OU 2 PIÈCES<br>POUR BÉBÉS (GARÇONS ET FILLES)<br>TAILLES: 12 à 24 MOIS<br>Prix courant: de 17,98\$ à 19,98\$<br>MAINTENANT 12\$<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées | <b>CLUB GARÇONS</b><br>Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno<br><br>25% DE RABAIS<br>PANTALONS DE VELOURS CÔTELÉ<br>LAVABLES, DE TEINTES UNIES<br>TAILLES: 7 à 18 ANS TAILLES FORTES: 10 à 18 ANS<br>Prix courant 37,50\$ Prix courant 39,95\$<br>MAINTENANT 27,99\$ MAINTENANT 29,99\$<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées | <b>FREDELLE</b><br>Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno<br><br>JUSQU'À 58% DE RABAIS<br>SUR UN CHOIX DE<br>CHAUSSURES DE TOILETTE POUR DAMES<br>COLLECTION AUTOMNE<br>Prix courant: de 39,99\$ à 69,99\$<br>MAINTENANT 29,88\$<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées |
| <div> <div> <b>MER. • JEU.</b><br/><b>VEN. • SAM.</b><br/><b>16, 17, 18 ET</b><br/><b>19 SEPTEMBRE</b><br/><b>SUR UN CHOIX</b><br/><b>D'ARTICLES</b> </div> <div> <b>25%</b><br/><b>DE RABAIS</b><br/><b>OU PLUS!</b> </div> </div>           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>PANTAMODE</b><br>Anjou • St-Bruno<br><br>25% DE RABAIS<br>SUR TOUS LES CHANDAILS<br>CHOIX DE COULEURS<br>ET DE STYLES<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées                                                            | <b>POLLACK POUR ELLE</b><br>Laval • Anjou<br><br>25% DE RABAIS<br>VASTE CHOIX<br>DE<br>MANTEAUX AUTOMNE/HIVER<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées                                                                                                                                     | <b>SÉLECTION MONSIEUR</b><br>Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno<br><br>JUSQU'À 75% DE RABAIS<br>VESTONS SPORT<br>COLLECTION AUTOMNE / HIVER<br>TAILLES: 36 à 44<br>Prix courant: jusqu'à 249,95\$<br>MAINTENANT de 39,95\$ à 59,95\$<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées                                                 | <b>PENNINGTON</b><br>Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno<br><br>25% DE RABAIS<br>SUR TOUS LES CHANDAILS MODE<br>POUR L'AUTOMNE<br>AU PRIX COURANT DE<br>39,98\$ OU PLUS<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées                                                       |
| <b>PINGOUIN</b><br>Anjou • St-Bruno<br><br>26% DE RABAIS<br>LAINE "PINGOUIN" CHUNKY<br>25% LAINE - 75% ACRYLIQUE<br>CHOIX DE 15 COULEURS<br>Prix courant 1,75\$ MAINTENANT 1,29\$<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées   | <b>TRISTAN &amp; ISEUT</b><br>Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno<br><br>65% DE RABAIS<br>VESTES EN JEAN "TRISTAN"<br>Prix courant 139,95\$ MAINTENANT 49,99\$<br>JEANS "TRISTAN"<br>Prix courant 71,95\$ MAINTENANT 24,99\$<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées                      | <b>BIRKS</b><br>Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno<br><br>50% DE RABAIS<br>SUR UN CHOIX DE BIJOUX<br>SERTIS DE DIAMANTS<br>ET DE PIERRES DE COULEUR<br>ET SUR UN CHOIX DE BIJOUX EN OR<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées                                                                                               | <b>FRENCH</b><br>Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno<br><br>25% DE RABAIS<br>SUR UN CHOIX DE<br>NOUVELLES CHAUSSURES DE TOILETTE<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées                                                                                              |
| <b>PIERRE FRANCIS BIJOUTIERS</b><br>Anjou<br><br>30% DE RABAIS<br>SUR TOUS LES<br>BIJOUX EN ARGENT<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées                                                                                  | <b>ERNEST</b><br>Fairview • Laval • St-Bruno<br><br>25% DE RABAIS<br>SUR TOUS LES CHANDAILS<br>EN MAGASIN<br>CHOIX DE COULEURS ET DE STYLES<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées                                                                                                       | <b>CHARMANTE</b><br>Laval • Anjou • St-Bruno<br><br>25% DE RABAIS<br>CHOIX DE<br>CHANDAILS<br>Prix courant: de 50\$ à 70\$<br>MAINTENANT de 37,50\$ à 52,50\$<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées                                                                                                                         | <b>FOURNIER</b><br>Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno<br><br>25% DE RABAIS<br>CHOIX DE<br>SACS À MAIN POUR DAMES<br>EN CUIR VÉRITABLE<br>Prix courant 70\$ MAINTENANT 50\$<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées                                                   |
| <b>FRAGRANCE</b><br>Laval • Anjou • St-Bruno<br><br>50% DE RABAIS<br>EAU DE TOILETTE<br>"CLAIR DE JOUR" DE LANVIN<br>FLACON 100 mL<br>Prix courant 30\$ MAINTENANT 15\$<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantité limitée               | <b>SMART SET</b><br>Anjou • St-Bruno<br><br>25% DE RABAIS<br>SUR TOUTES LES BLOUSES<br>ET LES JUPES<br>EN MAGASIN<br>À PRIX COURANT<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées                                                                                                               | <b>CENTRE D'ART ANJOU</b><br>Anjou<br><br>25% DE RABAIS<br>SUR TOUTE LA MARCHANDISE<br>EN MAGASIN<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantité limitée                                                                                                                                                                                       | <b>HARRISON</b><br>Fairview • Laval • Anjou<br><br>25% DE RABAIS<br>COUVRE-LITS ET COUVRE-OREILLERS<br>AVEC APPLIQUÉS<br>LITS 1 PLACE, 2 PLACES<br>ET GRAND 2 PLACES<br>Prix courant 112,99\$/DOUBLE MAINTENANT 84\$<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées          |
| <b>POUR TOI</b><br>St-Bruno<br><br>25% DE RABAIS<br>MANTEAUX LONGS D'HIVER<br>GRAND CHOIX DE MODÈLES ET DE TEINTES<br>Prix courant: de 155\$ à 325\$<br>MAINTENANT de 116\$ à 244\$<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées | <b>ARTISTIC WEAR</b><br>Fairview<br><br>25% DE RABAIS<br>SUR UN CHOIX DE<br>MANTEAUX<br>DE COUPE EUROPÉENNE<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées                                                                                                                                       | <b>McKENNA</b><br>Fairview<br><br>50% DE RABAIS<br>VIOLETTES AFRICAINES<br>Prix courant 5,95\$ MAINTENANT 3\$<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantité limitée                                                                                                                                                                           | <b>CHEZ SANDRA</b><br>Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno<br><br>25% DE RABAIS<br>SUR UN CHOIX DE<br>ROBES POUR L'AUTOMNE<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées                                                                                                     |
| <b>CENTRE DE LA GRAVURE</b><br>Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno<br><br>33% DE RABAIS<br>CHOPE EN ÉTAİN VÉRITABLE<br>AVEC FOND EN VERRE<br>Prix courant 29,95\$ MAINTENANT 19,95\$<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantité limitée  | <b>LE VAISSELIER</b><br>Anjou<br><br>33% DE RABAIS<br>SERVICES DE VAISSELLE<br>"NORITAKE"<br>TOUS LES MOTIFS<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées                                                                                                                                      | <b>CHAUSSURES PONTI</b><br>Laval<br><br>25% DE RABAIS<br>BOTTES D'HIVER POUR DAMES<br>EN CUIR, DOUBLÉES, SEMELLE ANTIDÉRAPANTE<br>EN NOIR OU BLANC HIVER<br>Prix courant 69,95\$ MAINTENANT 51,95\$<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées                                                                                   | <b>APROPO</b><br>Laval • Anjou • St-Bruno<br><br>25% DE RABAIS<br>SERVICE DE COUVERTS<br>AVEC MANCHES DE COULEUR<br>20 PIÈCES POUR 4 PERSONNES<br>Prix courant 39,95\$ MAINTENANT 29,95\$<br><br>Valable du 16 au 19 septembre • Quantité limitée                                       |

# LES CENTRES À LA MODE

# La nouvelle Commission des relations de travail serait créée à l'automne

LISA BINGSE

*Le ministre Paradis affirme que le projet est loin d'être mort*

■ Le ministre du Travail, Pierre Paradis, est confiant de faire adopter, par l'Assemblée nationale, son projet de loi créant une Commission des relations de travail, probablement à la reprise de la session, à l'automne.

C'est l'assurance qu'il a donnée hier à quelques journalistes. Pour le ministre, qui venait de prendre la parole au congrès annuel de la Corporation professionnelle des conseillers en relations indus-

trielles du Québec (CRI), ce projet de loi n'est pas mort.

M. Paradis a rappelé que le projet de loi 30 était d'ailleurs toujours au feuillet de l'Assemblée nationale pour l'automne. Le projet de loi, une des principales législations de la session qui a pris fin en juin, a été laissé de côté à la fin de la session. Jugé encore « perfectible » par l'opposition péquiste, son adoption a été reportée à plus tard.

Lors de son allocution aux conseillers en relations industrielles, M. Paradis n'a pas caché sa déception devant le fait qu'une des notions importantes qu'il voulait introduire dans son projet — la gestion des ressources humaines — a dû être abandonnée devant l'opposition exprimée par les milieux patronaux et syndicaux.

Le ministre pense que cette opposition provient de la crainte des patrons et des syndicats que

le gouvernement se serve du concept pour tenter de s'ingérer dans la gestion de l'entreprise ou du syndicat.

Le projet de loi proposé par le ministre a été critiqué autant par le Conseil du patronat du Québec que par la CSN, la FTQ et la CEQ. C'est un projet de loi amendé qui doit refaire surface à l'automne. Le ministre a parlé hier d'une cinquantaine d'amendements.

La Commission des relations de travail proposée aurait notam-

ment regroupé le Bureau du commissaire du travail, le Tribunal du travail et le Conseil des services essentiels. Un des objectifs de la réforme prônée par le ministre était la déjudiciarisation des relations de travail.

« Résistance au changement et incertitude devant l'inconnu, a-t-il dit, voilà ce qui nous aura empêché d'introduire au Code du travail la notion de gestion des ressources humaines. Mais je demeure optimiste, car je sais qu'éventuellement nous devrons parvenir à consacrer cette notion comme réalité des relations de

travail en y référant dans nos lois ouvrières. »

Par ailleurs, M. Paradis a dit espérer qu'à « l'aube du libre-échange » le Québec prenne de l'avance au chapitre de la gestion des ressources humaines. Cela, pense le ministre, lui permettra de concurrencer les entreprises américaines, dont certaines sont nettement d'avant-garde à ce chapitre.

Le congrès de la corporation, qui se penche sur l'impact du libre-échange sur les relations industrielles, se poursuit aujourd'hui.

## FACES

Laval • Anjou

44% DE RABAIS

ET

OREILLES PERCÉES GRATUITEMENT  
À L'ACHAT D'UNE PAIRE DE  
BOUTONS PERCE-OREILLES

Prix courant 8,88\$ MAINTENANT 4,95\$

Valable du 16 au 19 septembre • Quantité limitée

## LA JOAILLERAIS

St-Bruno

33% DE RABAIS

PENDENTIF EN ARGENT

SERTI D'UN ZIRCON CUBIQUE SOLITAIRE  
SUR CHAÎNE 16"

AVEC BOUCLES D'OREILLES ASSORTIES

Prix courant 45\$ MAINTENANT 30\$

Valable du 16 au 19 septembre • Quantité limitée

## ATHENA

Fairview • Laval

25% DE RABAIS

SUR LAMINAGE

ET ENCADREMENTS SUR MESURE  
(MOULURES DE MÉTAL OU DE BOIS SEULEMENT)

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

## AMERICA

Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno

50% DE RABAIS

CHEMISES "OXFORD"  
CHOIX DE TEINTES

Prix courant 54,95\$ MAINTENANT 26,99\$

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

## FRANÇOIS VILLON

Laval • Anjou

25% DE RABAIS

SUR UN CHOIX DE  
CHAUSSURES DE TOILETTE  
POUR HOMMES ET FEMMES  
COLLECTION AUTOMNE/HIVER

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

## COLETTE

Anjou

25% DE RABAIS

COORDONNÉS EN JEAN  
BLAZERS • PANTALONS • JUPES

Prix courant: de 60\$ à 110\$

MAINTENANT de 45\$ à 82,50\$

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

## REITMANS

Fairview • Anjou • Laval • St-Bruno

25% DE RABAIS

SUR UN CHOIX DE  
ROBES POUR DAMES

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

## LIBRAIRIE TOME UN

St-Bruno

29% DE RABAIS

DICTIONNAIRE LAROUSSE ILLUSTRÉ  
ÉDITION 1988

Prix courant 44,95\$ MAINTENANT 31,95\$

Valable du 16 au 19 septembre • Quantité limitée

# FAIRVIEW POINTE CLAIRE PROMENADES ST-BRUNO CARREFOUR LAVAL GALERIES D'ANJOU

## GREICHE & SCAFF

Laval • Anjou

25% DE RABAIS

SUR LE PRIX COURANT  
D'UNE MONTURE  
À L'ACHAT DE LUNETTES DE PRESCRIPTION

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

## CENTRE GÉNÉRAL DE NUTRITION

Fairview • Laval

25% DE RABAIS

VITAMINE C ACÉROLA "GNC"  
100 mg • À CROQUER • 100 COMPRIMÉS

Prix courant 3,99\$ MAINTENANT 2,99\$

Valable du 16 au 19 septembre • Quantité limitée

## HEALTH-TEX

Laval

25% DE RABAIS

SUR TOUTE LA MARCHANDISE  
POUR BÉBÉS ET NOURRISSONS  
C'EST NOTRE SEMAINE DU BÉBÉ!

Valable du 16 au 19 septembre • Quantité limitée

## INTRIGUE

St-Bruno

30% DE RABAIS

COLLECTION LOUBEN  
AUTOMNE/HIVER

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

## GLOBUS

St-Bruno

25% DE RABAIS

MANTEAUX LONGS POUR DAMES  
100% LAINE  
EN NOIR, FORÊT, COGNAC, ROSE, MARINE OU GRIS

Prix courant 180\$ MAINTENANT 134,99\$

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

## DYNAMITE

Fairview • Laval

50% DE RABAIS

TRICOTS EN LAINE D'AGNEAU  
ENCOLURE AU RAS DU COU OU COL ROULÉ  
CHOIX DE COULEURS

Prix courant 59,95\$ MAINTENANT 29,99\$

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

## BRUMMELL

Anjou

33% DE RABAIS

PANTALONS  
AUTOMNE/HIVER

Prix courant 45\$ MAINTENANT 29,98\$

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

## LUCY'S ART

Fairview

35% DE RABAIS

TABLEAUX ENCADRÉS  
8" x 10"

Prix courant 69\$ MAINTENANT 45\$

Valable du 16 au 19 septembre • Quantité limitée

## BOVET

Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno

25% DE RABAIS

CHOIX DE BLOUSONS  
DOUBLÉS POUR L'HIVER

Prix courant 125\$ MAINTENANT 99,99\$

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

## BOWRING

Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno

29% DE RABAIS

PORTE-USTENSILES  
COMPRENANT 6 USTENSILES  
EN MÉLAMINE RÉSISTANT À LA CHALEUR

Valable du 16 au 19 septembre • Quantité limitée

## PIER 1 IMPORTS

St-Bruno

25% DE RABAIS

CADRES ET AFFICHES DÉCORATIVES  
COLLECTION COMPLÈTE

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

## BIZOU MODE

St-Bruno

50% DE RABAIS

BOUCLES D'OREILLES EN ARGENT VÉRITABLE  
CHOIX DE MODÈLES

Prix courant: de 5\$ à 40\$

MAINTENANT de 2,50\$ à 20\$

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

## ACCESS

Fairview • Laval

25% DE RABAIS

VALISES "GRASSHOPPER ORIGINAL"  
FABRIQUÉES PAR ATLANTIC  
EN MARINE, GRIS OU NOIR

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

## CLÉO

Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno

25% DE RABAIS

COORDONNÉS "MISTER LEONARD"  
BLAZERS

Prix courant 120\$ MAINTENANT 89,99\$

JUPES

Prix courant 75\$ MAINTENANT 54,99\$

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

## FLORMONT

Laval • Anjou

25% DE RABAIS

BOTTES D'HIVER "SIOUX"  
DOUBLÉES DE MOUTON VÉRITABLE

Prix courant 175\$ et 195\$

MAINTENANT 131,25\$ et 146,25\$

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

## JONATHAN

Laval

40% DE RABAIS

SUR UN GRAND CHOIX DE  
PANTALONS

TAILLES: 28 à 38

Prix courant 49,98\$ MAINTENANT 29,98\$

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

## SAUVÉ

Laval • Anjou

25% DE RABAIS

PANTALONS DE VILLE  
FLANELLE UNIE LAVABLE  
CHOIX DE TEINTES. TAILLES: 28 À 44

Prix courant 45\$ MAINTENANT 29,99\$

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

## REFLET

Laval

25% DE RABAIS

TRICOTS RAYÉS  
ENCOLURE AU RAS DU COU OU COL ROULÉ  
CHOIX DE TEINTES

Prix courant 43,99\$ et 47,99\$

MAINTENANT 33\$ et 36\$

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

## CENTRE DU RASOIR "FINE LAME"

Fairview • Laval • St-Bruno

25% DE RABAIS

SUR TOUTS LES CISEAUX  
"FINE LAME"

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

## MGA

Fairview

25% DE RABAIS

VESTES EN JEAN  
NON DOUBLÉES  
DE MARQUE FREEDOM

Prix courant 99,99\$ MAINTENANT 74,99\$

Valable du 16 au 19 septembre • Quantité limitée

## COIFFEURS CONTINENTAL

Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno

25% DE RABAIS

SUR TOUTES LES FACTURES  
DE 25\$ ET PLUS

Valable du 16 au 19 septembre

## LIMITÉ

Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno

25% DE RABAIS

TRICOTS 100% ACRYLIQUE  
ENCOLURE AU RAS DU COU OU COL ROULÉ

Prix courant 40\$ MAINTENANT 30\$

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

## VESTIAIRE DES ATHLÈTES

Fairview

25% DE RABAIS

ANORAKS DE SKI  
DOUBLÉS DE DUVET

Prix courant 189,95\$ MAINTENANT 139,95\$

Valable du 16 au 19 septembre • Quantité limitée

## LINDOR

Fairview • Laval

25% DE RABAIS

TAILLEURS 100% LAINE  
CHOIX DE 6 COULEURS

Prix courant: jusqu'à 270\$ MAINTENANT 199\$

Valable du 16 au 19 septembre • Quantités limitées

# LES CENTRES À LA MODE

**Glidden**

PRÉSENTE LE

SPRED SATIN/peinture au latex pour murs

- CACHE MAGNIFIQUEMENT • FINI LISSE ET DURABLE
- BLANC, NOIR ET PLUS DE 1.100 COULEURS • POUR SALONS, SALLES À DÎNER ET CHAMBRES À COUCHER

EN SOLDE MAINTENANT!

**\$22.87**  
4 LITRES**le dur-de-dur**

RÉSISTE AU FROTTAGE 5 FOIS PLUS

**NOUVEAU AMÉLIORÉ**

EMAIL AU LATEX SEMI-LUISANT DURABLE

- EXTRA DURABLE
- RÉSISTANT À LA SOUILLURE
- SE NETTOIE
- POUR MURS, PLAFONDS, ARMOIRES ET GARNITURES DE CUISINES ET SALLES DE BAINS

EN SOLDE MAINTENANT!

**\$20.87**  
4 LITRES

À VOTRE CHOIX

SPRED SATIN/  
BLANC À PLAFONDS  
SPRED/APPRET-SCELLEUR.  
EN SOLDE MAINTENANT**\$19.87**  
4 LITRES

ÉCONOMISEZ AUJOURD'HUI CHEZ:

CENTRE DE DÉCOR GLIDDEN  
3385 boul. des Sources  
Dollard-des-Ormeaux 683-9122ROGER GARAND INC.  
167 rue Maple  
Centre d'achats Maple 691-3020CENTRE DE PEINTURE DUMAS  
317A avenue Racine  
Granby 375-1661MAGASIN K-MART  
3105 Côte-Vertu, St-Laurent 336-7240CENTRE DE DÉCOR GLIDDEN  
2740 boul. de la Concorde est  
Dorval 667-2670MAGASIN DE PEINTURE ST-MICHEL  
3649 Belair  
Montreal 726-5121CENTRE DE DÉCOR SALVI  
5167 rue Jean-Talon  
Montreal 721-9013DECOR MARC 80605 CANADA LTÉE  
3105 Marie-Victorin  
Tracy 742-4245ELPHEGE GRENIER INC.  
33 Bernard-Pilon  
Beloeil Station 467-4279ROBERT THIBODEAU ENR.  
785 Sainte-Hélène  
Longueuil 677-4578MATERIAUX DE CONSTRUCTION JEAN  
CREPIN 1985 INC.  
125 rue Notre-Dame  
Châteauguay 692-6750QUINCAILLERIE JACOBS  
C.P. 18  
Kahnawake 638-0328QUINCAILLERIE RIVERSIDE  
7584 rue Centrale  
LaSalle 366-6060DÉCOR INTERIEUR PRO ENR. 1941  
272 chemin St-Ours  
Sorel 742-0716QUINCAILLERIE MODERNE INC.  
9021 Lajeunesse  
Montreal 387-3960MAGASIN K-MART  
1050, Mgr-Langlois  
Valleyfield 371-5121CLAUDE GUY INC.  
355 Notre-Dame  
Repentigny 585-2248

le solde se termine le 30 octobre 1987

## À partir de décembre, il sera interdit de fumer sur les vols de moins de deux heures

Presse Canadienne  
OTTAWA

■ Le gouvernement fédéral a adopté hier une réglementation interdisant l'usage du tabac sur 65 p. cent des routes aériennes commerciales canadiennes.

La nouvelle réglementation stipule que la consommation de tabac sur les vols d'une durée inférieure à deux heures sera passible d'une amende de \$5 000 pour le

fumeur et de \$25 000 pour la société aérienne.

L'interdiction, qui entrera en vigueur le 9 décembre, touche plus de 65 p. cent des vols canadiens et la plupart des vols en direction ou en provenance des États-Unis.

Les vols vers l'étranger, à l'exception des États-Unis, et les appareils étrangers franchissant l'espace aérien canadien ne sont

toutefois pas concernés par ces règlements.

Toute personne refusant de se conformer à ceux-ci, qu'il s'agisse d'un membre de l'équipage ou d'un passager, devra quitter l'appareil lors du premier atterrissage prévu.

La réglementation officialise les interdictions mises à l'essai au cours des derniers mois par les sociétés aériennes désireuses de connaître la position de leur clientèle à ce sujet.

PARTICIPEZ AU

# SUPER SPRINT

## STEINBERG

### VOUS POURRIEZ GAGNER LA COURSE AUX EMPLETTES DE VOS RÊVES!

### COUREZ À PLEIN PANIER DURANT 4 MINUTES DANS VOTRE SUPER MARCHÉ STEINBERG

Participez souvent! 20 Super Sprints à gagner.

5 gagnants par semaine pendant 4 semaines à partir du 21 septembre 1987.

Parcourez les allées d'un Super Marché Steinberg durant 4 minutes et, avec l'aide du personnel Steinberg, amassez le plus de produits possible.

Et plus encore, multipliez vos gains En collaboration avec:

Rougemont

Frito Lay

GENERAL FOODS

Coca-Cola



en toute fraîcheur

Remplissez ce coupon de participation (ou fac-similé) et déposez-le dans la boîte-concours prévue à cet effet dans chaque Super Marché Steinberg.

Nom: \_\_\_\_\_ Age: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

N° de tél.: 1. \_\_\_\_\_ 2. \_\_\_\_\_

Règlement disponible au comptoir de service de chaque Super Marché Steinberg.

CETTE SEMAINE

# S.E.L.E.C.T.

MC



# 1 150 000 \$

TIRAGE SAMEDI

APPROX.

1\$

